



Innovation, Sciences et Développement économique Canada

2022-2023

Plan ministériel

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P.,
député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de
l'Industrie

L'honorable Mary Ng, C.P., députée
Ministre du Commerce international, de la
Promotion des exportations, de la Petite Entreprise
et du Développement économique

L'honorable Randy Boissomault, C.P., député
Ministre du Tourisme et ministre associé des
Finances

L'honorable Gudie Hutchings, C.P., députée
Ministre du Développement économique rural

Cette publication est également offerte en ligne à
https://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/h_00227.html

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (Braille, gros caractères), veuillez remplir le [formulaire de demande de publication](#) ou communiquer avec :

Centre de services aux citoyens d'ISDE
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189
Téléphone (international) : 613-954-5031
ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389
Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Courriel ISED@ised-ised.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'[affranchissement du droit d'auteur de la Couronne](#) ou communiquer avec le Centre de services aux citoyens d'ISDE, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2022.

N° de catalogue Iu1-22F-PDF
ISSN 2371-817X

Also available in English under the title *2022–23 Departmental Plan*.

Table des matières

De la part des ministres.....	1
Aperçu de nos plans	4
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus	8
Entreprises, investissement et croissance	8
Personnes, compétences et collectivités.....	32
Sciences, technologie, recherche et commercialisation	40
Services internes : résultats prévus	49
Dépenses et ressources humaines prévues	56
Dépenses prévues	56
Ressources humaines prévues	59
Budget des dépenses par crédit voté	60
État des résultats condensé prospectif	60
Renseignements ministériels	62
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	62
Contexte opérationnel.....	62
Cadre de présentation de rapports	65
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes	66
Tableaux de renseignements supplémentaires	66
Dépenses fiscales fédérales	66
Coordonnées de l'organisation	67
Annexe : définitions	68
Notes en fin d'ouvrage.....	73

De la part des ministres

Au cours de la prochaine année, Innovation Sciences et Développement économique Canada (ISDE) poursuivra ses travaux à l'échelle du gouvernement afin de soutenir la population canadienne tout au long de la pandémie, et ce, afin d'établir un avenir économique plus résilient, durable et inclusif.

Pour assurer la résilience future de nos systèmes de santé, nous poursuivrons la mise en œuvre de la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada, qui vise à soutenir de nouvelles possibilités économiques tout en augmentant la capacité de surveillance, soutenant le développement de vaccins et de produits thérapeutiques et améliorant la sécurité des chaînes d'approvisionnement en matériel médical.

ISDE continuera de jouer un rôle de premier plan à l'échelle des efforts pangouvernementaux destinés à renforcer la relance et à assurer une croissance et une prospérité à long terme, à soutenir l'innovation dans l'industrie et à créer des occasions de croissance pour les entrepreneurs et les travailleurs, particulièrement les personnes vulnérables et issues de groupes sous-représentés. Par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation et d'autres programmes d'ISDE, le Ministère sera en mesure de cibler des secteurs et des régions qui ont besoin de soutien, y compris les industries traditionnelles du Canada.

Dès le début de la pandémie de la COVID-19, notre gouvernement était présent et prêt à offrir un appui sans précédent au secteur du tourisme, notamment par l'intermédiaire du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil. Au cours de la prochaine année, le Ministère accroîtra ses efforts pour faire progresser les mesures de relance afin de soutenir le secteur du tourisme – qui comprend les voyages, le transport, l'hébergement, les aliments et boissons, le divertissement et les services d'accueil – l'une des industries les plus touchées par la pandémie de la COVID-19. La Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme et le Fonds d'aide au tourisme seront utilisés afin d'aider les entreprises locales de tourisme à se rétablir de la pandémie, à se repositionner à des fins de croissance et à faire du Canada une destination sécuritaire de calibre mondial. Nous savons que notre économie ne peut se rétablir à moins que le secteur du tourisme emboîte le pas. Nous avons soutenu ce secteur, et nous continuerons de le faire.

Pendant la pandémie, ISDE a joué un rôle de premier plan auprès des entrepreneurs et des petites entreprises d'un bout à l'autre du pays. Comme nous travaillons pour une relance vigoureuse, la compétitivité de notre économie future et la création d'emplois, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte, nous comptons demeurer un leader. L'innovation et l'adoption du numérique constitueront les pierres angulaires de la compétitivité à long terme; voilà pourquoi ISDE travaillera afin d'accélérer l'innovation, l'adoption du numérique et l'acquisition de compétences numériques auprès des petites et moyennes entreprises (PME) grâce au Programme canadien d'adoption du numérique. Pour un avenir plus équitable, ISDE continuera de remédier

aux obstacles d'ordre systémique que doivent affronter les entreprises canadiennes grâce à la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat et au Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires.

Comme nous luttons contre les changements climatiques de manière à améliorer la compétitivité mondiale du Canada et à devenir l'un des chefs de file de la révolution industrielle verte, nous reconnaissons que notre efficacité industrielle dépendra fortement des innovations qui nous aideront à effectuer la transition vers l'ambitieuse cible de carboneutralité. Par conséquent, ISDE mettra en œuvre l'Initiative Accélérateur net zéro, qui vise à soutenir des investissements à grande échelle dans les principaux secteurs industriels susceptibles de réduire considérablement les émissions. Cette mesure sera complétée par des initiatives visant à développer les technologies propres canadiennes et à soutenir les PME participant activement aux efforts de décarbonisation. Nous continuerons de faire preuve de vigilance en protégeant l'accès aux minéraux essentiels canadiens et leur développement.

Pour les Canadiens des collectivités rurales ou éloignées, nous poursuivrons le déploiement du Fonds pour la large bande universelle, qui vise à leur donner un accès à des services Internet haute vitesse afin qu'ils puissent participer pleinement à l'économie numérique. En outre, ISDE mènera la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique du Canada rural afin d'apporter des changements importants et durables à la façon dont le gouvernement du Canada fonctionne pour créer les conditions favorables à la croissance rurale, à la diversification et à la durabilité, notamment des solutions de transport en commun en milieu rural, des services de santé mentale et du logement.

ISDE continuera de soutenir les entreprises canadiennes afin qu'elles puissent non seulement démarrer et croître, mais également accéder à de nouveaux marchés. Le Canada est une nation commerçante et nous devons demeurer à l'avant-garde de l'innovation industrielle. À cet égard, nous soutiendrons la recherche et le développement à risque et à rendement élevés axés sur la transformation pour favoriser les percées technologiques qui protégeront l'avantage concurrentiel du Canada, en plus d'aider les entreprises canadiennes à croître et à créer des emplois hautement qualifiés. Cette mesure comprend les initiatives telles que la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle et la Stratégie quantique nationale, qui tireront profit des forces du Canada dans ces domaines émergents. À titre complémentaire, nous ferons progresser les efforts requis pour lutter contre les cybermenaces et en plus de veiller à l'intégrité des systèmes essentiels du Canada.

Ensemble, avec les Canadiens issus de différentes origines et provenant de toutes les régions – rurales et urbaines – ISDE et ses partenaires de portefeuille continueront d'établir une culture d'innovation solide pour un avenir économique plus résilient, durable et inclusif.



**L'honorable
François-Philippe
Champagne**

Ministre de
l'Innovation, des
Sciences et de
l'Industrie



**L'honorable Mary
Ng**

Ministre du
Commerce
international, de la
Promotion des
exportations, de la
Petite Entreprise et
du Développement
économique



**L'honorable Randy
Boissonnault**

Ministre du Tourisme
et Ministre associé
des Finances



**L'honorable Gudie
Hutchings**

Ministre du
Développement
économique rural

Aperçu de nos plans

En 2022-2023, l'une des priorités fondamentales d'ISDE sera de mettre à contribution sa grande expertise, ses pouvoirs et ses ressources dans le cadre des efforts pangouvernementaux visant à mettre un terme à la lutte contre la COVID-19 et à remettre le Canada sur la voie de la croissance économique, de la prospérité et de la compétitivité pour tous les Canadiens.

Afin de renforcer la résilience et de stimuler la croissance de l'économie canadienne dans le cadre de la reprise post-COVID-19, il faudra des investissements stratégiques et prioritaires pour relever les défis liés aux changements climatiques et à la chaîne d'approvisionnement, soutenir davantage l'innovation, la recherche et la commercialisation, et réaliser des progrès au chapitre de la lutte contre les inégalités, de la représentation et de l'inclusion.

Tirer parti de la science et de la technologie pour mettre un terme à la lutte contre la COVID-19 et se préparer à affronter les futures menaces

Dans le cadre de ses propres programmes et en partenariat avec des tiers financés par ISDE, le Ministère appuiera le développement et la fabrication de vaccins, de technologies de diagnostic et de traitement, de produits thérapeutiques, d'équipement de protection individuelle et d'autres fournitures spécialisées. Des initiatives comme le Fonds de recherche biomédicale du Canada et le Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques assureront un soutien continu pour répondre aux besoins immédiats en matière de santé publique tout en préparant le Canada à réagir rapidement et efficacement aux futures pandémies et menaces semblables. À ces fins, et soutenu par de nouveaux investissements de taille prévus dans le budget de 2021, ISDE se concentrera sur le développement d'un secteur de la biofabrication et des sciences de la vie de classe mondiale, et réinvestira de manière plus vaste dans la science afin de répondre aux besoins et aux défis de l'avenir. En plus d'appuyer la capacité de production nationale de technologies et d'équipements essentiels, ISDE prendra également des mesures pour renforcer la fiabilité et la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Promouvoir une reprise et une croissance inclusives et équitables

En 2022-2023, ISDE appuiera un ensemble d'initiatives stratégiques visant à aider le Canada à aller au-delà de la reprise économique et de la résilience post-COVID-19 et à adopter une stratégie de croissance qui repose sur les avantages concurrentiels uniques de l'économie canadienne et qui positionne le pays en vue de répondre aux demandes du prochain siècle. Une attention particulière sera accordée aux besoins et aux circonstances particulières des petites et moyennes entreprises (PME) et des régions et groupes sous-représentés de façon chronique ainsi qu'aux secteurs clés particulièrement affectés par la COVID-19, tels que le tourisme et l'aérospatiale. Pour que le retour à une économie saine et en croissance soit inclusif et équitable, le Ministère soutiendra les travailleurs vulnérables touchés par des changements majeurs dans les

modèles d'affaires et d'emploi. Par ailleurs, il tirera parti des nouvelles possibilités économiques de manière à maximiser l'équité des possibilités entre les régions et les groupes démographiques et il fera la promotion du développement de nouvelles compétences pour que les Canadiens puissent s'adapter à l'évolution rapide des besoins des entreprises et du travail.

ISDE travaillera également avec ses partenaires fédéraux pour s'assurer que les industries canadiennes bénéficient des possibilités économiques plus générales découlant des principaux programmes d'approvisionnement du gouvernement, dans des secteurs tels que l'aérospatiale, l'espace, la défense, la marine et la cybersécurité, où le plan est d'accroître la capacité et la compétitivité canadiennes.

Favoriser des marchés dynamiques et concurrentiels

La prospérité du Canada, en tant que nation commerçante, dépend fortement de la capacité de ses entrepreneurs, de ses travailleurs, de ses consommateurs et de ses entreprises d'exercer des activités et de réussir dans des marchés nationaux et mondiaux résolument concurrentiels. Afin de protéger et de promouvoir les intérêts canadiens, ISDE veillera à ce que les règles et les conditions du marché soient prévisibles et équitables, et à ce que l'innovation canadienne puisse prospérer. À cet égard, ISDE présentera une loi visant à faire progresser la Charte numérique en vue de renforcer la protection des renseignements personnels, de favoriser l'innovation et d'atténuer les préjudices subis par les consommateurs qui magasinent en ligne. ISDE continuera également de faciliter le développement et la protection de la propriété intellectuelle canadienne étant donné qu'elle peut maintenir le Canada à l'avant-garde des nouvelles possibilités de croissance, d'innovation et de compétitivité. Le Ministère effectuera également un examen de la *Loi sur la concurrence* afin de garantir une concurrence saine et un traitement équitable des entreprises existantes et en démarrage, en particulier à la lumière des conditions du marché affectées par l'évolution rapide des technologies, des modèles d'affaires et des tendances en matière de propriété et de commerce.

Favoriser une économie verte et durable

Comme ses principaux partenaires commerciaux, le Canada reconnaît le besoin vital de bâtir une économie verte et durable qui respecte les engagements nationaux et mondiaux en matière de protection de l'environnement et d'atténuation des changements climatiques. L'atteinte des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada, y compris la carboneutralité d'ici 2050, nécessitera des efforts concertés pour renforcer la productivité, l'efficacité et la compétitivité du Canada en matière de technologies propres qui peuvent être appliquées à une grande variété de secteurs de l'économie, créant ainsi des possibilités tant au pays qu'à l'étranger. À cet égard, ISDE s'emploiera à bâtir un puissant secteur des technologies vertes qui pourra stimuler la responsabilité environnementale et la compétitivité dans un monde économique de plus en plus écologique. Il sera également nécessaire d'accélérer le

développement de projets de décarbonisation à fort impact au Canada en mettant l'accent sur les secteurs à fortes émissions. Les stratégies cibleront les domaines où le Canada peut tirer parti de ses avantages concurrentiels dans l'économie verte mondiale, comme les minéraux essentiels et les batteries.

Faciliter la transition vers une économie numérique moderne

Dans le monde numérique d'aujourd'hui, la productivité et la prospérité du Canada exigent que les consommateurs, les travailleurs, les entrepreneurs et les entreprises de tous les secteurs et de toutes les régions aient accès à Internet et à des télécommunications haute vitesse, sécurisées, fiables et abordables. Ils doivent en outre posséder des niveaux élevés de littératie numérique et les compétences nécessaires pour tirer efficacement parti d'outils et d'applications de plus en plus sophistiqués. De plus, la pandémie de la COVID-19 a considérablement accéléré la transition vers le numérique puisque tant de Canadiens travaillent maintenant à distance, ce qui a réaffirmé la nécessité d'un accès à des services Internet haute vitesse. En 2022-2023, ISDE continuera d'accorder une grande priorité à l'accélération de l'accès à l'infrastructure à large bande à haute vitesse du Canada, en particulier pour que les petits centres urbains ainsi que les régions rurales et éloignées puissent participer pleinement à la production, au commerce et au travail numériques. ISDE facilitera également l'adoption et l'utilisation efficace des technologies numériques par les entreprises, les travailleurs et les consommateurs. L'accent sera considérablement mis sur la réduction du fossé numérique afin que tous les Canadiens, tous les secteurs et toutes les régions puissent tirer parti des nouvelles technologies. En 2022-2023, ISDE continuera également à travailler pour s'assurer qu'Internet et les services numériques connexes respectent des normes élevées de sécurité et de confidentialité. Un élément essentiel de la priorité d'ISDE accordée au numérique sera d'aider à positionner le Canada en tant que chef de file dans les nouvelles technologies numériques et de données, l'intelligence artificielle (IA) et la science quantique.

Pour de plus amples renseignements sur les plans d'ISDE, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent plan.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus

Cette section contient des renseignements sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles.

Entreprises, investissement et croissance

Description

Appuyer la croissance des petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes pour les aider à devenir des entreprises concurrentielles à impact élevé sur la scène internationale; assurer un marché équitable et concurrentiel; promouvoir des conditions favorables à la concurrence en ce qui concerne les prix et les choix de produits, y compris dans le secteur des télécommunications; simplifier les programmes gouvernementaux, promouvoir les efforts visant à réduire les démarches administratives pour les entreprises, mettre en place des conditions favorables à une innovation axée sur le marché et promouvoir une croissance et une économie qui s'avérera profitable à tous; réduire les obstacles aux mouvements des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre; assurer la croissance du secteur du tourisme au Canada.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel: Les entreprises et les industries canadiennes sont innovantes et en pleine croissance.

L'innovation et l'adaptation de la part des entreprises canadiennes, de l'étape du démarrage à la mise à l'échelle, sont essentielles à la réussite sur les plans de la création d'emplois, de la productivité économique et du commerce. Afin de stimuler la créativité à l'appui de la reprise économique, de la croissance et de la compétitivité du Canada, ISDE continuera de travailler en étroite collaboration avec les entrepreneurs, les entreprises et les secteurs de l'industrie pour tirer parti des domaines où les Canadiens avaient traditionnellement un avantage, tout en misant sur de nouvelles possibilités émergentes.

Faire croître les entreprises et l'industrie canadiennes

ISDE s'engage à aider les entreprises canadiennes, en particulier les PME, à affronter leurs défis et obstacles uniques. À cet égard, garantir l'accès à des ressources financières et techniques adéquates pour la recherche et le développement (R. et D.) essentiels qui stimulent l'innovation, la productivité et la compétitivité est un défi redoutable. Le soutien aux efforts canadiens de R. et D. et de commercialisation demeurera donc un objectif clé pour ISDE.

En 2022-2023, [l'Outil de recherche d'aide aux entreprises](#)ⁱ continuera de mettre les entreprises en contact avec des programmes gouvernementaux aux niveaux fédéral, provincial et territorial,

afin d'aider les entreprises canadiennes à innover et à croître. Il avisera encore les abonnés lorsque de nouveaux programmes seront offerts. ISDE continuera d'améliorer l'outil de recherche en utilisant une approche centrée sur le client, notamment en explorant les possibilités d'intégration avec d'autres services du gouvernement du Canada, afin de faire gagner du temps aux entreprises dans la recherche de programmes répondant à leurs besoins. ISDE s'emploiera en outre à améliorer l'accessibilité et l'efficacité des processus de demande de subventions et de contributions gouvernementales, en favorisant notamment une meilleure intégration avec l'appli Entreprises Canada et la nouvelle initiative Mon dossier d'entreprise.

En 2022-2023, le [Service de croissance accélérée \(SCA\)](#)ⁱⁱ continuera d'appuyer les entrepreneurs et les entreprises de toutes les régions du Canada qui cherchent à faire croître et à étendre leurs activités en leur offrant un accès pangouvernemental unique aux programmes et aux services du gouvernement du Canada. Le SCA continuera également de travailler individuellement avec ses clients par l'intermédiaire du Service consultatif, qui vise à aider les PME à comprendre les programmes et les services dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation et à établir des liens avec des partenaires clés. En réponse à l'incertitude générée par la COVID-19 et aux défis associés à la reprise et à la croissance des entreprises, le SCA prévoit renforcer « l'écosystème de la mise à l'échelle ». En s'appuyant sur le modèle actuel, il pilotera dès le début de 2022 un nouveau service supérieur appelé le [Passeport pour l'hypercroissance](#)ⁱⁱⁱ. Ce projet pilote soutiendra les entreprises qui sont à la fois à un stade avancé de croissance et en voie de devenir les prochains chefs de file mondiaux provenant du Canada. Il comprendra par ailleurs un volet dédié aux technologies propres, offert en partenariat avec le Carrefour de la croissance propre, afin d'aider les grandes entreprises à trouver des solutions pour contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada.

En 2022-2023, le [bureau national PerLE \(PerLE\)](#)^{iv} continuera de diriger les partenariats PerLE multijuridictionnels qui fournissent aux PME des renseignements sur leurs obligations en matière de conformité. PerLE continuera également d'améliorer ses services, d'établir de nouveaux liens et de renforcer les partenariats existants à tous les niveaux de gouvernement. Plus précisément, en 2022-2023, PerLE se concentrera sur la rationalisation de ses processus d'attribution de permis et de licences grâce à la mise en œuvre de nouvelles normes et procédures de contenu. De plus, PerLE continuera de s'appuyer sur le succès du projet des services aux organismes de réglementation (S4R) visant à réduire les formalités administratives associées aux exigences fédérales, provinciales/territoriales et municipales. Les activités spécifiques prévues pour 2022-2023 comprennent la mise en œuvre d'un échange de données avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour accéder à ses données réglementaires, et la collaboration continue avec Ressources naturelles Canada pour soutenir un outil de réglementation de l'industrie minière et le raccordement au service S4R de PerLE.

En élargissant l'accès aux possibilités de financement, les entreprises canadiennes peuvent plus facilement bénéficier du financement dont elles ont besoin pour se remettre sur pied et croître

dans une économie mondialisée et numérique. En 2022-2023, ISDE continuera d'offrir des programmes qui soutiennent la création, l'expansion, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises. Le [Programme de financement des petites entreprises du Canada \(PFPEC\)](#)^v prévu par la loi continuera d'accroître la disponibilité du financement pour la création, l'expansion, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises. ISDE aidera encore les entreprises canadiennes à survivre et à assurer leur croissance en leur offrant un soutien supplémentaire face aux défis économiques liés à la pandémie. L'appui d'ISDE par le truchement du PFPEC continuera d'être un élément important du soutien gouvernemental aux PME partout au Canada. À ce titre, ISDE finalisera les modifications réglementaires annoncées dans le budget de 2021 qui amélioreront le PFPEC de manière à permettre à un plus grand nombre de petites entreprises de demander le type de financement et le montant qui reflètent mieux leurs besoins.

Présentée dans le budget de 2021, [l'Initiative de catalyse du capital de risque \(ICCR\)](#)^{vi} renouvelée investira jusqu'à 450 millions de dollars pour accroître le capital à la disposition des entrepreneurs. De ce montant, 50 millions de dollars sont destinés à soutenir les investissements de capital de risque dans les technologies des sciences de la vie, et 50 millions de dollars sont affectés à un nouveau volet pour la croissance inclusive, qui augmenterait l'accès au capital de risque pour les groupes sous-représentés, comme les femmes et les Canadiens racisés. À l'instar de l'ICCR originale, la somme restante de 350 millions de dollars sera investie dans des fonds de fonds. Au cours de l'exercice 2022-2023, ISDE achèvera la conception des paramètres du programme et lancera l'appel de propositions qui mènera à la sélection des bénéficiaires pour les trois volets.

Soutenir l'innovation des entreprises et de l'industrie

En 2022-2023, Solutions innovatrices Canada (SIC) continuera de jouer un rôle clé pour favoriser la croissance et la commercialisation de la R. et D. précommerciale des PME canadiennes grâce à la passation des marchés publics. Le programme concentre actuellement ses efforts sur son renouvellement et son amélioration afin de pouvoir continuer à soutenir les innovateurs canadiens. Le programme lancera de nouveaux appels de propositions pour les défis et essais en matière de R. et D. afin d'appuyer le développement de technologies à un stade précoce et avancé, axé sur les priorités du gouvernement du Canada, comme la Stratégie quantique nationale, les initiatives liées à l'environnement dont des innovations concernant les plastiques et les produits chimiques, et les technologies relatives aux océans. Ces initiatives aideront les PME canadiennes à développer et à commercialiser leur technologie, tout en aidant les ministères et organismes fédéraux partenaires à concrétiser leurs priorités opérationnelles. Ces efforts seront soutenus par la mise à l'essai d'un processus menant à la commercialisation afin de faciliter les progrès de l'innovation et des essais jusqu'au succès commercial. Parallèlement, SIC continuera d'encourager la participation des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres des communautés LGBTQ2+ et d'autres groupes sous-représentés par

l'intermédiaire d'activités de sensibilisation visant précisément les petites entreprises détenues et exploitées par ces groupes afin qu'elles cherchent activement à participer au programme.

Le développement et la commercialisation de nouvelles propriétés intellectuelles (PI) sont essentiels à l'innovation industrielle, à la productivité et au succès commercial. Le [Centre d'expertise en PI](#)^{vii} continuera de fournir des conseils stratégiques en matière de PI sur la conception des programmes, la gestion opérationnelle, l'orientation stratégique et la formation dans le cadre des programmes d'innovation gouvernementaux. En 2022-2023, le Centre d'expertise en PI continuera de développer, d'élargir et de promouvoir des produits et services de PI, y compris des documents de formation et une communauté de pratique en matière de PI à l'intention des fonctionnaires et de leurs ministères et programmes. [ExplorePI](#)^{viii} continuera de faciliter et d'élargir les liens entre les entreprises et la PI détenue par les institutions du secteur public et de fournir un accès facile à la recherche financée par des fonds publics pour accroître les possibilités de licence et de collaboration. En 2022-2023, ExplorePI mettra l'accent sur des partenariats avec des intervenants clés en innovation afin d'offrir une valeur ajoutée à l'écosystème d'innovation du Canada et d'accroître la collaboration entre le secteur public et l'industrie. Un programme de rehaussement de la propriété intellectuelle annoncé dans le budget de 2021 aidera les [accélérateurs et incubateurs d'entreprises \(AIE\)](#)^{ix} à fournir aux entreprises en démarrage un accès à des services professionnels de PI; le programme sera lancé en 2022.

ISDE poursuivra sa collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux concernant le Service d'accès aux multiples registres (SAMR). Ce service continu permet le partage de données entre les registres d'entreprises du Canada afin d'aider à harmoniser les programmes de soutien aux entreprises et de soutien économique. Le SAMR offre une capacité de recherche en ligne qui permet au public de rechercher des informations sur les entreprises et prévoit des processus simplifiés d'enregistrement et de notification des entreprises. En 2022-2023, deux provinces supplémentaires devraient pouvoir se joindre au service de recherche en ligne afin de fournir au public un accès à de l'information sur un nombre encore plus important de sociétés commerciales canadiennes et d'autres types d'entreprises.

Le [Fonds stratégique pour l'innovation \(FSI\)](#)^x d'ISDE demeurera, en 2022-2023, un pilier des efforts du gouvernement du Canada au chapitre de l'innovation industrielle. Le FSI continuera d'appuyer des propositions liées aux principales priorités, y compris celles d'entreprises riches en PI, de soutenir des projets pouvant aider le Canada à atteindre ses objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES), de privilégier des investissements qui permettront au Canada d'être à l'avant-garde des technologies propres à l'échelle mondiale, et de favoriser l'innovation dans toutes les grandes industries. L'accent sera mis sur les projets qui appuient la décarbonisation des grands émetteurs canadiens et la transformation industrielle, ainsi que sur le développement de technologies propres, y compris un écosystème canadien de batteries. Le FSI continuera également de jouer un rôle important dans la réponse du Canada à la COVID-19 et de contribuer au renforcement de la résilience nationale tout en se concentrant davantage sur la

préparation à long terme en cas de pandémie. Il adoptera notamment des mesures visant à améliorer la parité entre les sexes, à encourager des milieux de travail inclusifs et la durabilité environnementale, et à aider le Canada dans la reprise et la croissance post-COVID-19. Toujours en 2022-2023, le FSI continuera d'appuyer des initiatives de grande envergure qui favorisent une collaboration à fort impact axée sur les innovations stimulant l'investissement dans l'emploi, la compétitivité et la transformation des industries canadiennes existantes.

[L'Initiative des Supergrappes d'innovation \(ISI\)](#)^{xi} d'ISDE continue de réaliser des progrès importants dans l'avancement des industries canadiennes et l'amélioration de la marque mondiale du Canada, centrée sur le renforcement des capacités et des avantages concurrentiels du Canada, et le soutien du leadership dans les efforts de commercialisation.

Au 31 décembre 2021, l'Initiative des Supergrappes avait approuvé plus de 415 projets d'une valeur supérieure à 1,94 milliard de dollars et faisant appel à plus de 1 840 partenaires. Plus de 75 % des partenaires commerciaux sont des petites et moyennes entreprises. L'investissement conjoint total supérieur à 1,94 milliard de dollars comprend plus de 1,16 milliard de dollars de l'industrie et d'autres partenaires, et plus de 730 millions de dollars en financement du programme. Ayant déjà contribué à générer plus de 850 droits de PI et à créer des milliers d'emplois de haute qualité, et ayant rapidement pivoté pour contribuer de manière importante à l'intervention d'urgence du Canada pour lutter contre la COVID-19 en 2020-2021, l'Initiative des Supergrappes continuera de faire progresser des projets technologiques collaboratifs, d'entreprendre des initiatives de renforcement des capacités pertinentes pour leur écosystème et de répondre aux priorités communes des cinq supergrappes en 2022-2023.

Afin d'appuyer ces programmes, ISDE entreprendra également des travaux d'analyse pour s'assurer que les investissements se traduisent par des résultats pour les Canadiens et font progresser les objectifs de la politique industrielle canadienne. ISDE continuera de chercher des occasions de proposer des innovations dans les politiques et les programmes qui profitent aux secteurs industriels canadiens. Par exemple, en 2022-2023, ISDE exécutera un plan proactif d'engagement et de sensibilisation de l'industrie afin de recueillir des renseignements commerciaux auprès d'entreprises et d'entités clés des secteurs industriels du Canada. Le Ministère fournira un soutien analytique pour l'évaluation des projets de fabrication de pointe, de l'automobile, des transports, des sciences de la vie, des minéraux critiques, des batteries et des technologies numériques soumis au FSI. Par ailleurs, il recueillera et diffusera des renseignements concernant les répercussions de la COVID-19 sur les secteurs canadiens de l'automobile, des transports, de la fabrication de pointe, des produits de consommation et des technologies de l'information et des communications (TIC). ISDE continuera également d'appuyer la stratégie relative aux investissements directs étrangers du Canada, notamment en mettant l'accent sur de nouveaux secteurs manufacturiers prioritaires, comme un écosystème national de batteries, qui appuient les objectifs du gouvernement du Canada en matière d'économie verte.

En mai 2021, un [partenariat conjoint](#)^{xii} dirigé par ISDE a été conclu entre le gouvernement du Canada et l'Association canadienne du ciment pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une « *feuille de route pour un béton net zéro* ». Ces travaux visent à fournir à l'industrie canadienne du ciment et du béton les technologies, les outils et les politiques nécessaires pour produire un béton carboneutre d'ici 2050. Avec un potentiel de réduction cumulative de plus de 15 mégatonnes de GES d'ici 2030, puis des réductions continues de plus de 4 mégatonnes par année, les objectifs de ce partenariat sont de positionner l'industrie canadienne du ciment et du béton comme un chef de file mondial concurrentiel dans la production de ciment et de béton à faible teneur en carbone et les technologies connexes. Ce partenariat offre également au gouvernement du Canada l'occasion de défendre la décarbonisation du secteur du ciment et du béton en plus de démontrer son engagement à éliminer les émissions de GES de l'environnement et à explorer et à exploiter des possibilités économiques nouvelles et novatrices dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

De façon plus générale, ISDE continuera de recueillir et de communiquer des données relatives à la situation des industries de la défense, de l'aérospatiale, de l'espace, de la marine et de la cybersécurité, en collaboration avec Statistique Canada et les associations industrielles participantes, afin d'appuyer la planification industrielle et l'établissement des priorités ainsi que le perfectionnement des compétences, en particulier en [sciences, en technologie, en génie et en mathématiques \(STIM\)](#).^{xiii}

Accroître l'accès à Internet haute vitesse et au spectre

Un accès constant et facile à des connexions Internet haute vitesse abordables, fiables et sécurisées est crucial pour les consommateurs, les entrepreneurs, les travailleurs et les entreprises, ainsi que pour les organismes gouvernementaux qui les soutiennent et travaillent avec eux. Cela est particulièrement vrai dans une économie mondiale de plus en plus compétitive axée sur le numérique. ISDE demeure déterminé à suivre le rythme de l'évolution rapide de la demande pour des services Internet haute vitesse dans tous les coins du Canada, en particulier dans les petits centres urbains et les régions rurales et éloignées qui cherchent à tirer parti des nouvelles possibilités d'emploi et d'affaires rendues possibles grâce à la connexion numérique.

Responsable de la gestion globale du spectre, y compris de l'attribution de licence, des dispositions législatives et de la réglementation, ISDE poursuivra la mise en œuvre de l'investissement de 199 millions de dollars du gouvernement du Canada sur cinq ans pour moderniser l'équipement et les processus de surveillance du spectre. Ces efforts contribueront à garantir des conditions de spectre favorables sans interférence qui soutiennent des réseaux de classe mondiale et qui facilitent la transition vers la technologie 5G. Pour s'assurer que les Canadiens tirent un nombre maximal d'avantages du précieux spectre et des technologies de prochaine génération, les plans pour 2022-2023 prévoient ce qui suit : l'acquisition d'un système de surveillance du spectre à la fine pointe de la technologie et de logiciels connexes; la

modernisation du parc de véhicules de surveillance du spectre et de l'équipement de mesure à bord, en mettant l'accent sur les véhicules zéro émission; et le développement d'analyses de données basées sur l'infonuagique pour mieux éclairer les futures décisions en matière de politique et de réglementation du spectre en fonction des données recueillies par les équipements de surveillance et de détection sur le terrain.

En 2022-2023, ISDE continuera de prendre des mesures pour répondre à la demande relative au spectre afin de soutenir les services existants, de permettre le déploiement de services sans fil de prochaine génération tels que la technologie 5G et d'améliorer la connectivité dans les communautés rurales et éloignées. Plus précisément, ISDE élaborera et organisera la mise aux enchères du spectre de 3800 MHz (prévue pour le début de 2023) et poursuivra le développement de la mise aux enchères du spectre des ondes millimétriques (prévue pour 2024). De plus, ISDE publiera la prochaine version de [Perspectives du spectre](#),^{xiv} le plan quinquennal de libération du spectre du Ministère. De plus, ISDE mettra au point un processus d'octroi de licences hors enchères pour le spectre dans la bande 3900-3980 MHz, publiera un nouveau cadre de délivrance des licences d'accès et apportera des modifications régissant la subordination des licences et les systèmes d'espaces blancs pour soutenir le déploiement des télécommunications sans fil dans les collectivités rurales et éloignées.

Au niveau national, le [Centre de recherches sur les communications Canada](#)^{xv} d'ISDE continuera d'investir dans la recherche liée à l'amélioration et à la modernisation continues de la gestion du spectre et à l'assurance de la connectivité sans fil pour tous les Canadiens. En 2022-2023, le Ministère mettra en œuvre un programme de recherche qui continuera de cerner les possibilités d'une approche globale de la gestion du spectre pour appuyer l'élaboration d'options stratégiques et de décisions fondées sur des données probantes. Ce programme de recherche comprendra des travaux tels que le développement et l'application de capacités d'apprentissage machine, de modélisation et de simulation pour la gestion du spectre; la compréhension des besoins de l'industrie en matière de spectre; l'évaluation des répercussions des nouvelles technologies, comme le partage du spectre; et l'évaluation des incidences réglementaires pertinentes. ISDE poursuivra également ses travaux en cours avec le [Conseil consultatif canadien de la radio \(CCCR\)](#),^{xvi} notamment un accord de subvention pour recevoir des conseils techniques impartiaux de la communauté des radiocommunications au Canada sur les normes, les lignes directrices, les procédures et les politiques liées aux questions techniques de gestion et d'utilisation du spectre.

Au niveau international, ISDE continuera de mettre au point les positions canadiennes pour la [Conférence mondiale des radiocommunications 2023 \(CMR-23\)](#)^{xvii} et d'autres conférences et réunions mondiales de [l'Union internationale des télécommunications \(UIT\)](#).^{xviii} Dans le but de faire progresser les priorités canadiennes en matière de télécommunications et de normalisation dans les forums internationaux, ISDE dirigera la participation du Canada à la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, le plus haut organe décisionnel de l'UIT, en septembre 2022. Les

représentants canadiens cherchent à se faire réélire au Conseil et au Comité du règlement des radiocommunications.

Promouvoir l'innovation, l'adoption et la littératie numériques

Alors que le Canada construit une infrastructure Internet et de télécommunications de plus en plus sûre, fiable et efficace et que les technologies numériques deviennent plus accessibles et répandues, il est nécessaire de veiller à ce que les consommateurs, les entrepreneurs et les entreprises du Canada possèdent les compétences numériques nécessaires pour tirer pleinement parti de ces technologies habilitantes. ISDE travaillera donc avec d'autres partenaires fédéraux pour diriger et coordonner les politiques et les initiatives qui maintiendront le Canada à l'avant-garde de la compétence numérique et de la compétitivité.

Le [Programme canadien d'adoption du numérique \(PCAN\)](#),^{xix} annoncé dans le budget de 2021, est une initiative de 1,4 milliard de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, qui permettra à ISDE de travailler avec des organisations partout au Canada pour donner à toutes les entreprises participant au programme un accès à des compétences, à de la formation et à des services consultatifs. Le programme fournira des microsubventions aux petites entreprises pour soutenir les coûts associés à l'adoption de la technologie, il aidera les plus grandes entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies d'adoption du numérique et il créera des possibilités de formation et d'emploi pour au plus 28 000 jeunes afin d'aider les PME de partout au Canada à adopter les nouvelles technologies.

Le volet Développer vos activités commerciales en ligne du PCAN est conçu pour aider les entreprises en contact direct avec la clientèle, dont les restaurants ainsi que les entreprises touristiques et de loisirs, à se tourner vers le numérique et à tirer parti des possibilités que recèle le commerce électronique. Il sera offert par des intermédiaires tiers sans but lucratif qui seront chargés de fournir des microsubventions et des services consultatifs en commerce électronique, en plus d'embaucher et de former de jeunes conseillers numériques et de leur proposer des stages. Au cours de l'exercice 2022-2023, les petites entreprises pourront avoir accès à des microsubventions pouvant atteindre 2 400 \$ et à l'aide de jeunes conseillers numériques afin de mettre en place ou d'améliorer leurs vitrines numériques.

Le volet Améliorez les technologies de votre entreprise du PCAN soutiendra les PME qui ont besoin de technologies plus avancées, telles que les petites entreprises de fabrication et de transformation des aliments. Ces entreprises pourront avoir accès à une expertise-conseil pour les plans d'adoption du numérique, soutenue par l'accès à des prêts sans intérêt de la [Banque de développement du Canada \(BDC\)](#)^{xx} pour la mise en œuvre. Le PCAN travaillera également avec un tiers pour créer des occasions permettant aux étudiants et aux nouveaux diplômés de bénéficier de stages dans des entreprises qui amorcent une transformation numérique. Le portail de réception des subventions du programme comprendra des demandes de subventions pour les

PME ainsi que l'accès à l'outil d'évaluation des besoins numériques et au registre des conseillers numériques.

En utilisant les fonctionnalités d'inscription des clients et de comptes du PCAN, ISDE offrira Mon dossier d'entreprise, qui représente une étape clé pour la création d'un compte fédéral unique permettant d'accéder aux services et de gérer plusieurs points de contact dans l'ensemble du gouvernement. Le compte permettra aux entreprises de gérer plus facilement leurs interactions avec les ministères et organismes gouvernementaux tout en permettant aux programmes gouvernementaux d'offrir des recommandations personnalisées concernant les services disponibles pour aider les entreprises à se rétablir, à démarrer et à croître. Le compte de Mon dossier d'entreprise constitue la première étape pour offrir une fenêtre de services intégrés aux entreprises canadiennes qui traitent avec le gouvernement.

Le [programme Gouvernement numérique](#)^{xxi} d'ISDE été mis sur pied pour établir des liens plus étroits entre un certain nombre d'initiatives ministérielles clés afin de mieux servir les entreprises et les entrepreneurs canadiens. En 2022-2023, le programme appuiera les objectifs du Comité de surveillance du numérique, des données et des services (CSNDS) visant à transformer la façon dont le Ministère fonctionne, prend des décisions et fournit des services. Il procédera notamment à la conception avec les utilisateurs, tirera parti de ses données et exploitera la puissance des technologies numériques. Les initiatives particulières comprendront les suivantes : la création d'un service d'échange de renseignements fiscaux de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et d'un service de vérification de l'identité numérique, à l'appui de l'exécution du PCAN et du projet Mon dossier d'entreprise; la mise sur pied d'un répertoire annuel des services permettant au Centre d'expertise en conception et expérimentation d'ISDE de cerner les possibilités d'amélioration des services dans les soutiens destinés aux entreprises; et l'élaboration d'une feuille de route de transformation des services pour ISDE qui peut être appliquée à des services individuels ou groupés afin de faciliter les améliorations au fil du temps, en mettant l'accent sur la prestation de services numériques.

Le programme [CodeCan](#)^{xxii} d'ISDE, qui en est maintenant à sa troisième mouture, tirera parti des 4,5 millions occasions de formation des étudiants offertes grâce à CodeCan 1.0 et à CodeCan 2.0, pour offrir aux élèves de la maternelle à la 12^e année, en particulier aux élèves des groupes traditionnellement sous-représentés, 3 millions d'occasions de formation supplémentaires. Ces dernières permettront aux étudiants d'acquérir des compétences numériques telles que le codage, l'analyse de données et le développement de contenu numérique. En s'appuyant sur plus de 180 000 occasions de formation des enseignants offertes dans le cadre de CodeCan 1.0 et de CodeCan 2.0, CodeCan 3.0 soutiendra également les initiatives offrant aux enseignants de la maternelle à la 12^e année la formation et le perfectionnement professionnel dont ils ont besoin pour aborder les compétences numériques et les concepts de codage en classe.

En ciblant les compétences et l'expertise en littératie numérique nécessaires à la participation à l'économie numérique, ISDE offre plusieurs programmes à l'appui de la Stratégie interministérielle emploi et compétences jeunesse dirigée par Emploi et Développement social Canada. Le programme [Compétences numériques pour les jeunes \(CNJ\)](#)^{xxiii} offre une formation en compétences numériques et une expérience de travail aux diplômés postsecondaires sous-employés. Le financement a été prolongé en 2022-2023 et fournira un soutien de 30 000 \$ par stage à un maximum de 360 jeunes. De plus, le [Programme de stages d'Ordinateurs pour les écoles \(OPE\)](#)^{xxiv} continuera d'appuyer le développement des compétences numériques poussées des jeunes grâce à une expérience pratique en cours d'emploi. En 2022-2023, 160 stages amélioreront l'employabilité et les chances d'embauche des jeunes sous-représentés dans l'économie numérique du Canada.

S'assurer que les entreprises canadiennes bénéficient des programmes d'approvisionnement

ISDE continuera de veiller à ce que les programmes d'achat d'industries et de technologies du gouvernement du Canada profitent à tous les Canadiens. ISDE mettra particulièrement l'accent sur les possibilités de tirer profit des grands marchés technologiques complexes de manière à attirer, à retenir et à développer les capacités technologiques et industrielles nationales.

En 2022-2023 et dans les années à venir, ISDE travaillera avec d'autres partenaires fédéraux, notamment le ministère de la Défense nationale (MDN), la Garde côtière canadienne et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) afin de tirer parti des retombées économiques découlant des importants achats de la Défense et de la Garde côtière dans le cadre de la [Politique des retombées industrielles et technologiques \(RIT\)](#)^{xxv} et de la [Proposition de valeur de la Stratégie nationale de construction navale](#)^{xxvi}. Cela favorisera la croissance et la durabilité à long terme de l'industrie canadienne de la défense, améliorera l'innovation grâce à la R. et D., augmentera le potentiel d'exportation et la compétitivité internationale des entreprises canadiennes et privilégiera le développement des compétences et la formation afin de faire progresser les possibilités d'emploi pour les Canadiens dans la nouvelle économie. ISDE favorisera également le développement des [capacités industrielles clés \(CIC\)](#)^{xxvii} au cas par cas, en s'appuyant sur les technologies canadiennes émergentes ainsi que sur les forces industrielles existantes.

Soutenir la reprise et la croissance du secteur du tourisme

En 2022-2023 et dans les années à venir, ISDE ciblera le soutien à l'économie touristique du Canada qui a été durement touchée par la COVID-19 et les répercussions des mesures connexes de santé publique pour lutter contre la pandémie. S'appuyant sur les progrès réalisés dans le traitement des questions immédiates pour assurer la survie du secteur, le Ministère se tournera

vers des stratégies axées sur l’avenir pour la reprise et la croissance à long terme des secteurs du tourisme et de l’hôtellerie connexes.

ISDE poursuivra la mise en œuvre du volet national de 15 millions de dollars du Fonds d’aide au tourisme (FAT) de 500 millions de dollars jusqu’en 2022-2023. Le FAT a été annoncé le 12 juillet 2021 et se poursuivra jusqu’au 31 mars 2023. Le Fonds appuiera la reprise du tourisme et l’avancement des priorités nationales en matière d’économie touristique qui cadrent avec la [Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme](#)^{xxviii}, comme le développement des destinations, la dispersion saisonnière et géographique, la numérisation, la durabilité, les ressources humaines et le développement des marchés. Les associations touristiques nationales seront invitées à soumettre des propositions et à collaborer avec des organisations aux niveaux national, régional et local pour accroître les retombées des projets. Les projets offriront des activités à l’échelle nationale ou dans plusieurs régions du pays et recevront jusqu’à un maximum de cinq millions de dollars pendant la durée du programme.

Améliorer les compétences, l’adaptabilité et l’entrepreneuriat

Le développement et le perfectionnement des connaissances, des compétences et des sensibilités entrepreneuriales et commerciales sont des éléments essentiels d’une stratégie globale d’innovation et de croissance industrielle, tout comme l’appui au développement de la communauté de la recherche scientifique afin d’améliorer les possibilités de commercialisation. ISDE continuera de jouer un rôle actif dans la promotion et le soutien de la formation de générations successives de scientifiques, de professionnels et de travailleurs canadiens férus de numérique qui peuvent s’adapter à l’évolution rapide des besoins et des possibilités des entreprises dans des contextes nationaux et mondiaux.

L’initiative d’amélioration des compétences pour l’industrie d’ISDE a été annoncée dans le budget de 2021. Cette initiative vise à accroître l’adoption, à l’échelle nationale, d’approches dirigées par les employeurs, axées sur l’identification des besoins changeants des industries en croissance et sur le renforcement des compétences et le redéploiement des travailleurs pour y répondre. Pendant trois ans, l’initiative aidera les Canadiens à se connecter à de nouvelles possibilités d’emploi. À la suite d’un appel de demandes ouvert et fondé sur le mérite en 2022, un bénéficiaire ou un nombre limité d’entre eux seront sélectionnés pour offrir ce nouveau programme de paiement de transfert. En 2022-2023, le financement de l’initiative visera à créer et à maintenir des partenariats avec des employeurs clés et des fournisseurs de formation des secteurs public et privé; à confirmer les besoins et les priorités de l’industrie en matière de compétences; à soutenir l’élaboration de programmes intensifs et courts de renforcement des compétences axés sur l’industrie; à tirer parti des plateformes numériques existantes pour appuyer les interventions de renforcement des compétences à l’échelle nationale et le partage des meilleures pratiques entre les partenaires; et à identifier les participants potentiels au programme et les jumeler avec une formation appropriée.

Il est essentiel de favoriser la diversité et l'inclusion de toutes les personnes et de toutes les voix aux tables de prise de décision. Par conséquent, le Défi 50-30 a été lancé dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2020 afin d'inciter des organisations de partout au Canada à agir pour accroître la diversité au sein des conseils d'administration et des postes de haute direction. L'engagement est d'atteindre la parité entre les sexes (50 %) et une représentation importante (30 %) des groupes aspirant à l'équité – c.-à-d. les personnes racisées, noires et/ou de couleur, les personnes handicapées (y compris les handicaps invisibles et épisodiques), les personnes LGBTQ2+ et/ou les personnes de sexualité et de genre divers et les Autochtones. Au cours de la prochaine année, la boîte à outils « Ce qui fonctionne » sera lancée afin de fournir à toutes les organisations canadiennes des outils et des ressources pour mettre en œuvre des pratiques favorisant l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de leurs effectifs. En outre, cinq partenaires de l'écosystème fourniront une aide et un soutien directs pour mettre les participants de partout au pays au défi d'adopter au sein de leurs organisations des pratiques privilégiant la diversité.

La recherche scientifique et l'innovation entraînent des retombées économiques et sociales, et l'apprentissage intégré au travail est un élément clé du Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement du Canada visant à produire de tels avantages. Dans le cadre du budget de 2021, des fonds ont été accordés à Mitacs pour des programmes qui aideront à former la prochaine génération d'innovateurs et de scientifiques canadiens en leur donnant accès à d'importantes possibilités de premier emploi et de formation, et en aidant à mieux positionner les jeunes Canadiens dans le contexte de la reprise. En plus d'améliorer la collaboration et le transfert des connaissances entre les secteurs, ces investissements contribueront à accroître le maintien en poste des étudiants et des boursiers postsecondaires nationaux et internationaux en faisant mieux connaître l'enseignement, la recherche et les possibilités d'emploi au Canada. Ces efforts contribueront ensuite à améliorer la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne et de l'économie mondiale en général.

Résultat ministériel: Les entreprises, les investisseurs et les consommateurs ont confiance dans le marché canadien y compris dans l'économie numérique.

Les Canadiens se sont toujours révélés des inventeurs, des entrepreneurs, des promoteurs commerciaux et des travailleurs hautement compétents et pleinement capables de rivaliser avec ce que le monde a de mieux à offrir. Cependant, leur capacité à récolter les fruits de leur propre vision, de leur créativité et de leur industrie exige un environnement de marché favorable qui garantit un accès et un traitement équitables, des conditions et des opportunités de marché équitables, ainsi que la protection cohérente et efficace des droits et intérêts des entreprises, qu'il s'agisse de propriété intellectuelle, d'accès aux marchés ou de protection contre des pratiques et des conditions commerciales déloyales ou inéquitables.

Aider les entreprises canadiennes à protéger leur propriété intellectuelle et à en tirer parti

ISDE, par l'entremise de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), continuera de mettre l'accent sur la prestation en temps opportun de produits et de services de propriété intellectuelle (PI) de haute qualité aux clients qui cherchent à développer et à enregistrer leur PI. Guidé par la vision de se positionner comme une partie intégrante et moderne de l'écosystème canadien de l'innovation et de la PI, l'OPIC prendra des mesures en 2022-2023 pour réduire les arriérés et les délais d'exécution associés à l'enregistrement des marques de commerce. Cet objectif sera atteint grâce à la transformation des services électroniques de l'OPIC et à l'accent accru mis sur l'automatisation, la numérisation et l'amélioration du libre-service. L'OPIC s'efforcera également d'apporter des modifications réglementaires afin de rationaliser le processus d'examen des brevets et d'encourager les déposants à poursuivre les demandes plus efficacement.

Dans le cadre de son programme de sensibilisation et d'éducation à la PI, l'OPIC continuera également, en 2022-2023, d'élaborer de nouveaux outils et ressources pédagogiques pour mieux faire connaître la PI et soutenir l'utilisation efficace de la PI par les PME et les groupes sous-représentés. En outre, l'OPIC augmentera l'accessibilité de son contenu éducatif en adoptant une approche numérique comme principal moyen de prestation de services. Pour s'assurer que l'OPIC est en mesure de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens, l'OPIC fera progresser sa planification financière à long terme et entreprendra un examen exhaustif de ses frais.

Pour l'exercice 2022-2023, le Programme de cliniques juridiques sur la PI aura pour objectifs de permettre aux étudiants en droit d'en apprendre davantage sur la PI, d'aider les entreprises à se faire une idée de leurs besoins en matière de PI et de faciliter l'accès aux professions dans le domaine de la PI. Pour ce faire, un appel de candidatures sera lancé au printemps 2022. Le programme continuera d'encourager la création de nouvelles cliniques juridiques sur la PI et l'amélioration des cliniques existantes au sein des facultés de droit canadiennes, afin d'appuyer l'accès gratuit ou à faible coût aux services consultatifs de base en PI et de favoriser le perfectionnement de futurs experts en PI. Un engagement clé consiste à améliorer la compréhension de la PI et à accroître l'accès aux services de PI pour les PME, les femmes et les innovateurs autochtones.

Pour l'exercice 2022-2023, le Programme pilote sur le Collectif de brevets vise à aider davantage les PME participantes à répondre à leurs besoins en matière de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle pour que les membres puissent tirer parti de la PI lorsqu'ils tentent de se développer dans le secteur des technologies propres axé sur les données. Les participants continueront d'avoir l'occasion de façonner la manière dont le programme pilote peut

personnaliser les services en fonction des besoins des membres et des environnements d'innovation et soutenir l'utilisation stratégique de la PI dans la mise à l'échelle des entreprises.

[Les subventions du Programme sur la propriété intellectuelle autochtone \(PPIA\)](#)^{xxix} ont été créées pour répondre aux besoins des organisations autochtones concernant le renforcement des capacités en matière de PI, d'éducation et de sensibilisation. Le programme lancera son processus de demandes en 2022-2023 pour financer les activités des organisations autochtones liées à la PI, au savoir autochtone et aux expressions culturelles autochtones.

Favoriser une économie équitable, inclusive et concurrentielle

Le maintien de marchés ouverts, équitables et concurrentiels sera essentiel à la reprise économique du Canada alors que le pays réagit aux répercussions de la COVID-19 et cherche à renouer avec une croissance positive soutenue.

En 2022-2023, par l'entremise du Bureau de la concurrence (le Bureau), ISDE prévoit poursuivre ses travaux pour faire progresser trois piliers stratégiques de sa vision stratégique de 2020-2024 : protéger les Canadiens grâce à l'application de la loi; promouvoir la concurrence au Canada; et investir dans l'organisation et sa capacité à servir les Canadiens.

Le Bureau continuera de protéger les Canadiens au moyen de mesures d'application de la loi visant à protéger les marchés concurrentiels dans de multiples secteurs qui comptent pour les Canadiens, y compris la santé, les télécommunications, l'infrastructure, les finances et le marché numérique. Afin d'améliorer davantage l'expertise interne en matière de surveillance proactive, d'analyse du renseignement et de pratiques et technologies commerciales numériques, la nouvelle Direction générale de l'application de la loi et du renseignement numériques du Bureau s'associera aux équipes d'application de la loi et de promotion au sein du Bureau et offrira des connaissances et des conseils spécialisés sur l'utilisation des données et de la technologie.

La concurrence est un catalyseur clé de la croissance et de l'innovation dans l'économie canadienne, et les politiques gouvernementales sont essentielles pour stimuler la concurrence. Le Bureau continuera de travailler avec les organismes de réglementation et les décideurs pour évaluer l'incidence des politiques et des règlements nouveaux et existants sur la concurrence et défendre le rôle essentiel de la concurrence dans l'économie. En 2022-2023, le Bureau finalisera son [étude de marché sur les services de santé numériques](#)^{xxx}, qui formulera des recommandations sur la meilleure façon de soutenir les services de santé numériques au Canada grâce à des politiques favorables à la concurrence. Il étendra également sa présence dans les médias sociaux pour rejoindre des publics clés. De plus, le Bureau continuera de collaborer avec ses homologues internationaux et de jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la coopération et de la collaboration en ce qui concerne les besoins en matière d'application de la loi et les réponses aux répercussions du marché numérique.

Le Bureau continuera d'appuyer l'examen en temps opportun des avis d'investissement étranger applicables et des demandes déposées par des investisseurs étrangers en vertu de la *Loi sur l'investissement Canada*, qui a été renforcée en 2021. Il continuera de collaborer avec ses homologues internationaux pour répondre aux besoins de coopération en matière d'application de la loi et coordonner les réponses aux répercussions du marché numérique et de la reprise économique post-COVID-19. Le Bureau continuera en outre de jouer un rôle de chef de file dans les tribunes internationales, tout en établissant et en approfondissant des relations avec les organismes gouvernementaux nationaux et les intervenants stratégiques.

En outre, ISDE effectuera une révision de la *Loi sur la concurrence* ainsi que du mandat du commissaire de la concurrence afin de veiller à ce que la Loi et les outils connexes d'application de la loi demeurent efficaces et suffisamment robustes pour traiter des pratiques commerciales néfastes à l'économie d'aujourd'hui. En 2022-2023, le Bureau du surintendant des faillites (BSF) continuera de mettre en œuvre les changements découlant de son examen exhaustif des directives et des règlements, en plus d'améliorer son approche relative à la conformité fondée sur les risques. Il collaborera également avec des partenaires pour promouvoir ses outils en ligne afin d'aider les consommateurs canadiens éprouvant des difficultés financières à trouver la bonne solution à leur endettement.

Mesures Canada (MC) d'ISDE continuera de s'acquitter de son mandat prévu par la loi, c'est-à-dire d'approuver et de superviser tous les appareils de mesure utilisés pour les transactions financières sur le marché canadien. En 2022-2023, MC entreprendra un examen de ses dispositions législatives et de ses règlements afin de se préparer aux futures technologies et pratiques commerciales, de favoriser l'innovation et de réduire le fardeau réglementaire des petites entreprises. Un domaine prioritaire sera l'évaluation et l'approbation de nouvelles technologies de mesure du commerce propre, y compris les codes et les normes pour les stations de recharge et de ravitaillement en carburant des véhicules à émission zéro (VEZ).

Afin d'assurer un marché national robuste, actif et efficace au-delà des frontières provinciales et territoriales, le [Secrétariat du commerce intérieur \(SCI\)](#)^{xxxi} d'ISDE continuera de fournir un soutien au Comité sur le commerce intérieur, aux comités et groupes de travail de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et à d'autres organismes clés. Outre l'engagement du gouvernement du Canada dans l'ALEC, ISDE continuera de fournir la contribution fédérale au budget de fonctionnement annuel de la Corporation du Secrétariat du commerce intérieur (CSCI) de l'ALEC, afin de respecter l'engagement du gouvernement du Canada de renforcer le commerce au Canada. Cette subvention annuelle, ainsi que la contribution des gouvernements provinciaux et territoriaux, permet à la CSCI de fournir un soutien administratif et opérationnel au Comité sur le commerce intérieur, à tous les comités et groupes de travail créés en vertu de l'ALEC, ainsi qu'à toutes les audiences de groupes spéciaux découlant de différends qui ont été mises sur pied en vertu de l'ALEC.

Le Centre de développement économique rural d'ISDE, récemment transféré d'Infrastructure Canada, continuera de coordonner une approche pangouvernementale pour répondre aux besoins des régions rurales du Canada, comme il est indiqué dans la [Stratégie de développement économique rural](#) du Canada.^{xxxii} Cela comprendra un effort continu pour soutenir le développement économique rural et éliminer les obstacles que doivent affronter les collectivités rurales lorsqu'elles veulent accéder aux programmes et services fédéraux conçus pour elles. Le Centre collaborera avec les dirigeants des milieux ruraux pour comprendre et apprécier les défis auxquels sont confrontées leurs collectivités, explorer la meilleure façon dont le gouvernement peut soutenir l'emploi et la croissance dans l'ensemble des régions rurales du Canada et travailler avec d'autres ministères fédéraux pour appliquer une perspective rurale et harmoniser les politiques, les programmes et les services afin de répondre aux besoins des collectivités rurales.

Résultat ministériel: Le Canada possède une économie propre et durable.

En décembre 2020, le gouvernement du Canada a annoncé son [plan climatique renforcé : Un environnement sain et une économie saine](#),^{xxxiii} qui trace une voie à long terme vers la carboneutralité en 2050. L'initiative Accélérateur net zéro (ANZ) du FSI a également été annoncée dans le cadre de ce plan. Avec un total de huit milliards de dollars (trois milliards de dollars du Plan climatique renforcé et cinq milliards de dollars du budget de 2021), l'initiative ANZ accélérera la décarbonisation des grands émetteurs, fera progresser la transformation industrielle du Canada et appuiera le développement de technologies propres et d'un écosystème de batteries.

Les projets précédemment financés visaient à faciliter la transition des entreprises sidérurgiques canadiennes vers une production à faibles émissions de carbone (totalisant jusqu'à six tonnes métriques d'émissions de GES par année d'ici 2030), à investir dans la technologie de captage de carbone pour aider les grands émetteurs de l'industrie à réduire leurs émissions, et à accélérer le virage vert en transformant l'industrie aérospatiale canadienne et en favorisant la reprise au sein du secteur aérospatial canadien.

Reconnaissant l'importance d'accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, inclusive et axée sur la croissance propre, ISDE continuera d'aider les Canadiens et les entreprises canadiennes à faire de la durabilité une valeur fondamentale à court, moyen et long terme grâce à des engagements visant à élaborer des plans de durabilité environnementale.

Contribuer à la croissance du secteur des technologies propres

Les technologies propres sont celles qui remédient aux dommages environnementaux ou qui les préviennent, ainsi que celles qui sont moins polluantes ou plus économes en ressources. Elles sont un moteur clé des améliorations environnementales en permettant une réduction supplémentaire des émissions de GES et s'avèrent essentielles pour atteindre l'objectif de

carboneutralité d'ici 2050. Au cœur de la réalisation d'un environnement sain et d'une économie durable se trouve la reconnaissance du fait qu'un secteur des technologies propres en pleine croissance recèle de plus grandes possibilités d'emplois de haute qualité pour les Canadiens tout en contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

Par l'intermédiaire de [Technologies du développement durable Canada \(TDDC\)](#),^{xxxiv} ISDE continuera d'aider les entreprises canadiennes à élaborer et à déployer des solutions de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale qui répondent aux défis environnementaux liés aux changements climatiques, à la qualité de l'air, ainsi qu'à la propreté de l'eau et des sols. ISDE continuera de mettre en œuvre la restructuration de capital du Fonds de technologie du DD de TDDC en 2022-2023, générant 750 millions de dollars sur cinq ans. TDDC continuera également de mettre en œuvre son mandat renouvelé, qui comprend le financement de grands projets, la participation à un plus grand nombre de projets internationaux et l'intensification des activités prévues par le financement de base pour soutenir des projets et des entreprises de technologies propres de premier plan (y compris le [Fonds d'amorçage](#)).^{xxxv}

En 2022-2023, le [Carrefour de la croissance propre](#)^{xxxvi}, une initiative horizontale dirigée conjointement par ISDE et Ressources naturelles Canada et en partenariat avec 14 autres ministères et organismes, continuera de s'acquitter de son mandat en tant que point central fédéral pour les technologies propres. Dans le cadre de ce mandat, le Carrefour de la croissance propre remplira trois fonctions clés : aider les intervenants en technologies propres à recenser et à comprendre les programmes et services fédéraux les plus pertinents pour leurs besoins; améliorer la coordination du programme fédéral de technologies propres; et renforcer la capacité fédérale de surveiller les résultats en matière de technologies propres. L'objectif est de veiller à ce que les intervenants du secteur des technologies propres soient mieux outillés pour prendre des décisions liées à l'innovation et au déploiement de technologies propres, ainsi qu'à la croissance économique propre.

Le Carrefour de la croissance propre s'efforcera de fournir des services plus ciblés et sur mesure aux clients existants et nouveaux, y compris les entreprises de technologies propres recelant un fort potentiel. Il continuera également de mettre en œuvre sa stratégie et son plan d'action pour faire progresser la réconciliation, l'équité, la diversité et l'inclusion (REDI) dans ses activités. L'objectif principal de ce plan est de mieux comprendre les besoins des groupes sous-représentés dans le secteur des technologies propres, y compris les femmes et les Autochtones, et d'adapter en conséquence les services du Carrefour de la croissance propre à l'appui de nouvelles possibilités.

En 2022-2023, la [Stratégie relative aux données sur les technologies propres \(SDTP\)](#)^{xxxvii} d'ISDE continuera de recueillir et d'estimer des données macroéconomiques par l'intermédiaire de Statistique Canada et de communiquer les données des programmes administratifs macroéconomiques fournies par les intervenants concernant leurs investissements. ISDE et

Ressources naturelles Canada continueront de mobiliser les intervenants pour améliorer les outils de visualisation des données publiés en ligne et veiller à ce que les révisions des données soient mises à jour régulièrement.

En 2022-2023, ISDE lancera l'Équipe de décarbonisation industrielle (EDI) pour faciliter et soutenir le développement et le financement de projets de décarbonisation transformatrice de la chaîne de valeur à grande échelle dans les secteurs industriels du Canada. L'EDI aidera le Canada à atteindre ses objectifs en matière de réduction des émissions d'ici 2030 et 2050, tout en bâtissant une économie plus concurrentielle et à faibles émissions de carbone pour le Canada. L'EDI est un élément important de l'approche proposée par ISDE pour la décarbonisation industrielle.

Analyse comparative entre les sexes plus

ISDE s'engage à appliquer la lentille de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), dont la ruralité et autres considérations géographiques, à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des programmes. Dans le but de fournir un soutien significatif et approprié pour que les petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes puissent devenir des entreprises concurrentielles à fort impact à l'échelle mondiale, ISDE met l'accent sur l'inclusion et la représentation de voix diverses afin que tous les Canadiens aient accès au soutien et aux services disponibles. La collecte et l'utilisation de données désagrégées et de mesures demeurent un aspect important de ce travail, car ces données contribueront à mieux comprendre qui accède aux programmes offerts et qui n'y a pas recours.

Une lentille ACS+ est également appliquée à la conception et à l'évaluation des politiques et des programmes dans les domaines où il est essentiel d'assurer un marché juste et concurrentiel qui permet à tous les Canadiens de participer, qui permet d'offrir des prix et des choix de produits justes et concurrentiels, qui donne un accès raisonnable, cohérent et équitable à Internet, et qui fournit aux travailleurs et aux entrepreneurs des possibilités justes et équitables de participation à l'économie.

En 2022-2023, ISDE recueillera et divulguera des données relatives à la situation de diverses industries dans le cadre de son Enquête biennale sur les industries canadiennes de la défense, de l'aérospatiale, de la marine et de la cybersécurité. Des données sur la répartition par sexe des principales professions au sein de ces industries seront notamment fournies.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (NU) et objectifs de développement durable des NU

ISDE appuie fermement les efforts du Canada pour mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies](#)^{xxxviii} et les [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#).^{xxxix} ISDE s'est vu confier le vaste mandat d'accélérer

l'innovation au Canada, d'aider les entreprises et les organisations canadiennes à réussir et à croître, d'augmenter la part du Canada dans les échanges commerciaux à l'échelle mondiale et de bâtir un marché canadien qui favorise la confiance, le choix des consommateurs et la concurrence. ISDE et ses partenaires de portefeuille travaillent en collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités, les Autochtones, les propriétaires d'entreprise, les associations industrielles, les intervenants les travailleurs et tous les Canadiens pour mettre en œuvre un programme économique qui bâtit et maintient une économie du savoir concurrentielle sur la scène internationale. Reconnaissant l'importance d'accélérer la transition vers une économie inclusive à faibles émissions de carbone et axée sur la croissance propre, ISDE continuera en 2022-2023 d'aider les Canadiens et les entreprises canadiennes à faire de la durabilité une valeur fondamentale à court, moyen et long terme. Alors que le Canada tente de parvenir à une économie carboneutre d'ici 2050, ISDE s'efforcera de faire du Canada le meilleur endroit pour démarrer et faire croître une entreprise de technologies propres.

Bien qu'ISDE soutienne les 17 ODD, les politiques, programmes et initiatives d'ISDE font progresser plus directement les mesures relatives à *l'ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure* pour « bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ». Dans le cadre de la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030, qui est l'approche pansociale du Canada pour atteindre les ODD, ISDE assume la responsabilité de l'ODD 9. Les programmes et initiatives d'ISDE qui soutiennent cet ODD comprennent le Plan pour l'innovation et les compétences; l'Initiative des Supergrappes d'innovation; le FSI; Solutions innovatrices Canada; la Stratégie canadienne pour la connectivité; le [Fonds pour la large bande universelle \(FLBU\)](#);^{xl} et le PCAN.

Parmi les autres ODD soutenus par ISDE, mentionnons *l'ODD 7 – Énergie propre à un coût abordable*; *ODD 8 – Travail décent et croissance économique*; *ODD 12 – Consommation et production responsables*; et *ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques*. Voici des exemples de politiques, d'initiatives et de programmes ministériels clés qui appuient ces ODD : Technologies du développement durable Canada (ODD 7 et ODD 13); le Service de croissance accélérée (ODD 8); et le travail du Bureau de la consommation pour soutenir l'action volontaire visant à réduire les impacts environnementaux et à promouvoir une croissance propre (ODD 12).

Expérimentation

ISDE continuera de soutenir le recours à l'expérimentation pour éclairer la prise de décisions fondées sur des données probantes. En s'appuyant sur les investissements fondamentaux du Ministère dans la recherche, la conception, les données et la technologie auprès des utilisateurs, ISDE pourra mettre à l'essai de nouvelles et meilleures façons de travailler au profit des Canadiens. ISDE poursuivra l'expérimentation afin d'orienter la transformation des services du Ministère, en particulier dans le domaine de la prestation de services à guichet unique pour les

entreprises, en termes d'organisation du contenu et de conception de l'expérience utilisateur. ISDE fera également l'expérience de moyens novateurs pour améliorer la mise en œuvre du PCAN.

Résultats prévus pour Entreprises, investissement et croissance

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Entreprises, investissement et croissance, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel (Note 1)	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
Le Canada possède une économie propre et durable	Valeur des ventes totales du Canada dans le domaine des technologies propres (en dollars) (Note 2)	Augmentation d'année en année	31 décembre 2025	21 412 416 \$ (Note 3) (2018)	21 708 781 \$ (2019)	Non disponibles (Note 4)
	Emplois au Canada dans les technologies propres (en nombre d'emplois)	230 000	31 décembre 2025	207 664 (2018)	220 138 (Note 5) (2019)	Non disponibles (Note 6)
	Réductions annuelles supplémentaires des émissions de GES attribuables aux technologies appuyées par le Fonds de technologies du ISDE	Augmentation des réductions de 1 mégatonne par année jusqu'en 2025	31 décembre 2025	Réduction estimée de 18,1 mégatonnes des émissions de GES (Note 7)	Réduction estimée de 19,3 mégatonnes des émissions de GES	Réduction estimée de 22,4 mégatonnes des émissions de GES (Note 8)
	Nombre de projets en cours financés par ISDE et comportant une composante de technologie propre	172 projets actifs (Note 9) (Note 10)	31 mars 2023	Non disponibles (Note 11)	162 projets actifs (Note 12)	214 projets actifs (Note 13)
Les entreprises et les industries canadiennes sont innovantes et en pleine croissance	Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du	900 millions de dollars \$	31 mars 2023	929,3 millions de dollars (2018)	Non disponibles (Note 15)	Non disponibles (Note 16)

	financement d'un programme d'ISDE (en dollars) (Note 14)					
	Taux de croissance des revenus des entreprises soutenues par les programmes d'ISDE	Les entreprises financées par ISDE croissent plus rapidement que la moyenne nationale	31 mars 2023	6.7 %	Non disponibles (Note 17)	Non disponibles (Note 18)
	Classement du Canada dans l'indice mondial d'innovation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	Améliorer ou maintenir le classement (17/129)	31 mars 2023	18 (2018)	17 (2019)	17 (2020)
	Pourcentage de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement financée par le gouvernement fédéral	Au moins 5 %	31 mars 2023	5 % (2018)	4.8 % (2019)	4.7 % (2020)
	Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie canadienne	40 %	31 décembre 2025	34 % (2018)	35 % (2019)	37 % (2020)
Les entreprises, les investisseurs et les consommateurs ont confiance dans le marché canadien y compris dans l'économie numérique	Investissement total des entreprises au Canada (en dollars)	Au moins 260 milliards de dollars (Note 19)	31 décembre 2025	225 025 millions de dollars (2018)	228 813 millions de dollars (2019)	204 636 millions de dollars (2020)
	Classement du Canada en fonction de l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial	Maintenir ou améliorer le score	31 mars 2023	79,9 (2018)	79,6 (2019)	Non disponibles (Note 20)
	Croissance des dépôts de demandes de brevets au Canada	Brevets : 34 645 Marques de commerce : 81 314 Dessins industriels : 9 142	31 mars 2023	Brevets : 39 027 Marques de commerce : 63 442 Dessins	Brevets : 37 999 Marques de commerce : 68 385	Brevets : 37 164 Marques de commerce : 76 168

		(Note 21)		industriels : 6 139	Dessins industriels : 7 408	Dessins industriels : 8 161
	Pourcentage de Canadiens qui font des achats des opérations bancaires en ligne	75 % des Canadiens font des opérations bancaires en ligne 90 % des Canadiens font des achats en ligne	31 décembre 2025	Non disponibles (Note 22)	Non disponibles (Note 23)	74,9 % des Canadiens ont effectué des opérations bancaires en ligne 82 % des Canadiens ont acheté des biens et des services en ligne (2020)

Note 1 : Certains résultats sont présentés par année civile, comme il est indiqué entre parenthèses.

Note 2 : Des révisions statistiques sont régulièrement apportées à la source de données de cet indicateur. Par conséquent, les valeurs des années antérieures indiquées dans le tableau peuvent différer de celles qui ont été publiées dans les rapports précédents d'ISDE (Plan ministériel, Rapport sur les résultats ministériels). La cible pourrait faire l'objet plus tard de modifications afin de s'harmoniser aux révisions statistiques.

Note 3 : Les résultats réels comprennent les ventes de technologies environnementales et excluent les services de gestion des déchets.

Note 4 : Les données devraient être disponibles en avril 2023.

Note 5 : Les résultats réels de 2019 sont préliminaires, comme il est indiqué dans le Compte des produits environnementaux et de technologies propres publié en janvier 2022 par Statistique Canada.

Note 6 : Les données devraient être disponibles en juin 2022.

Note 7 : Les résultats réels ne comprennent que les données du programme Technologies du développement durable Canada.

Note 8 : Ce résultat ne comprend que les données de TDDC. Les réductions de GES sont présentées sous forme d'estimations en raison du fait que les différences entre les projets font qu'il est difficile de déterminer les réductions exactes de GES sans vérification, ce qui n'a pas lieu chaque année. En conséquence, des prévisions basées sur les ventes sont utilisées, qui ne sont pas toujours exactes.

Note 9 : Les cibles comprennent un regroupement de données de projets de technologies propres provenant de divers programmes appuyés par ISDE, y compris le FSI et Technologies du développement durable Canada.

Note 10 : Bien que Technologies du développement durable Canada (TDDC) ait dépassé sa cible en 2020-2021, la cible n'a pas été mise à jour pour le moment en raison du fait que, lorsqu'elle a été fixée au départ, TDDC n'avait pas encore mis en œuvre son Fonds d'amorçage (qui fournit des investissements plus modestes à un plus grand nombre d'entreprises à un stade de développement plus précoce). Au cours de l'exercice 2020-2021, un nombre beaucoup plus important de décisions de financement ont été rendues dans le cadre du Fonds d'amorçage; toutefois, il n'est pas encore clair si le Fonds se poursuivra à ce rythme.

Note 11 : Les données ne sont pas disponibles pour 2018-2019, car il s'agit d'un nouvel indicateur découlant de la mise à jour du Cadre ministériel des résultats de 2020 d'ISDE.

Note 12 : Les résultats réels comprennent un regroupement de données de projets de technologies propres provenant de divers programmes appuyés par ISDE, y compris le FSI et Technologies du développement durable Canada.

Note 13 : Les résultats réels comprennent un regroupement de données sur les projets de technologies propres provenant de divers programmes appuyés par ISDE, y compris le FSI et Technologies du développement durable Canada.

Note 14 : Les données proviennent de l'Environnement de fichiers couplables de Statistique Canada et mesurent la valeur des dépenses en recherche et développement des entreprises qui reçoivent un soutien financier direct ou un financement des programmes de soutien à la croissance des entreprises et à l'innovation d'ISDE.

Note 15 : Les données de 2019 devraient être disponibles à l'automne 2022.

Note 16 : Les données de 2020 devraient être disponibles à l'automne 2023.

Note 17 : Les données de 2019 devraient être disponibles en 2022.

Note 18 : Les données de 2020 devraient être disponibles en 2023.

Note 19 : Cet indicateur mesure la valeur des investissements des entreprises dans les domaines « Ouvrages non résidentiels, machines et matériel » et « Produits de propriété intellectuelle », qui relèvent tous deux de la catégorie « Formation brute de capital fixe » du tableau Produit intérieur brut (PIB) (en termes de dépenses) de Statistique Canada. Des révisions statistiques sont régulièrement apportées au Système canadien des comptes macroéconomiques afin d'intégrer les renseignements les plus récents provenant des recensements, des enquêtes annuelles, des statistiques administratives, des comptes publics, etc.

Note 20 : Au lieu de publier des données pour 2020-2021, le Forum économique mondial a publié une édition spéciale du rapport sur la compétitivité mondiale en mettant l'accent sur les réponses des pays à la pandémie mondiale de COVID-19. Les résultats réels de 2019 sont les plus récents en ce qui concerne la cote de compétitivité du Canada.

Note 21 : Les cibles représentent les volumes de demandes prévus en fonction des tendances passées et de la croissance économique future prévue au Canada et aux États-Unis. Par conséquent, leur réalisation n'est pas ambitieuse, mais repose sur les conditions économiques qui stimulent la demande de PI au Canada.

Note 22 : Les données ne sont pas disponibles pour 2018-2019, car il s'agit d'un nouvel indicateur figurant dans le Cadre ministériel des résultats 2020 d'ISDE.

Note 23 : Les données ne sont pas disponibles pour 2019-2020, car l'enquête de Statistique Canada est effectuée tous les deux ans.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d'ISDE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{xli}

Dépenses budgétaires prévues pour Entreprises, investissement et croissance

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle [insérer le nom de la responsabilité essentielle], les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
3 099 017 667	3 099 017 667	2 970 919 391	2 642 058 473

Les dépenses prévues comprennent le nouveau financement annoncé dans le budget de 2021 pour la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, ainsi que la Stratégie nationale quantique pour l'Initiative des Supergrappes d'innovation. Elles comprennent en outre du financement reçu pour le Fonds d'aide au tourisme, le programme CodeCan 3.0, Mitacs Inc., le programme Compétences numériques pour les jeunes, le Programme de stages d'Ordinateurs pour les écoles, l'Initiative de renforcement des compétences pour l'industrie, Solutions innovatrices Canada et l'initiative Accélérateur Net Zéro. De plus, dans le cadre du budget de 2021, du financement permanent servira à améliorer l'application de la loi et la promotion de la concurrence dans l'économie numérique.

Les diminutions dans les années à venir pourront s'expliquer par l'écart dans les profils de financement pour Solutions innovatrices Canada, la nouvelle génération de technologie sans fil

(5G) et les Supergrappes d'innovation. Par ailleurs, certains programmes comme CodeCan 3.0 et Parlons sciences devraient se terminer en 2023-2024.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d'ISDE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{xlii}

Ressources humaines prévues pour Entreprises, investissement et croissance

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
4 039	4 042	4 028

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d'ISDE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{xliii}

Personnes, compétences et collectivités

Description

Appuyer la création, le transfert et la diffusion des connaissances pour que les Canadiens, y compris les personnes appartenant à des groupes sous-représentés : soient dotés des compétences et des outils nécessaires pour prendre part à une économie de l'innovation en forte croissance; promeuvent une culture de l'innovation, où ils ont la motivation nécessaire pour s'attaquer aux défis locaux, régionaux, nationaux ou mondiaux; profitent de la croissance de la classe moyenne dans toutes les collectivités; bénéficient d'un accès accru à des services Internet à large bande et mobiles, y compris dans les régions rurales et éloignées; soient des consommateurs protégés et bien informés.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel: Des personnes et des communautés de toutes les sphères de la société canadienne participent à l'économie.

La mission d'ISDE est de façonner une économie canadienne plus résiliente et inclusive en encourageant les gens et les collectivités de tous les segments de la société canadienne à participer pleinement et de manière significative aux nouveaux emplois et occasions d'affaires. Pour ce faire, ISDE continuera de favoriser une culture d'inclusion dans les entreprises qui mettra l'accent sur l'autonomisation des groupes traditionnellement sous-représentés et sur la garantie que personne n'est laissé pour compte alors que le Canada passe de la reprise économique à la croissance et à la prospérité.

Faciliter la participation à l'économie des groupes sous-représentés

En 2022-2023, ISDE continuera d'offrir des programmes qui [soutiennent les entrepreneurs visés par l'équité](#),^{xliv} en appuyant les PME et les entrepreneurs de tous les secteurs de l'économie partout au Canada. Les activités entreprises visent à rendre l'écosystème de l'entrepreneuriat canadien plus accessible, à accroître les possibilités de démarrer, de développer, de faire croître et de maintenir des entreprises pour les entrepreneurs sous-représentés, et à mieux faire connaître les problèmes auxquels sont confrontés les entrepreneurs afin d'améliorer les services, de combler les lacunes et de coordonner les soutiens. Par ses activités, ce programme s'attaque aux obstacles et favorise la croissance et la compétitivité des entrepreneurs, y compris les groupes sous-représentés qui ne seraient généralement pas bien soutenus par les institutions de prêt traditionnelles et d'autres services de soutien aux entreprises. Il y aura donc un engagement ciblé auprès des femmes, des jeunes et des Autochtones pour les aider à répondre à leurs besoins prioritaires dans le but de permettre aux entrepreneurs, y compris ceux des groupes aspirant à l'équité, d'avoir accès à des soutiens et de faire connaître davantage les appuis et les partenariats qui leur sont offerts dans l'écosystème de l'entrepreneuriat. Pour appuyer les jeunes

entrepreneurs qui ont toujours été mal desservis par les organismes de prêt traditionnels, ISDE fournit du financement à [Futurpreneur Canada](#),^{xlv} le seul organisme national bilingue à but non lucratif offrant des services financiers et de mentorat aux jeunes entrepreneurs en herbe partout au pays. En 2022-2023, l'objectif de Futurpreneur est d'offrir du mentorat à au moins 1 000 jeunes.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les femmes entrepreneures en général ainsi que dans certains secteurs, tels que le commerce de détail, l'hôtellerie et les services alimentaires, où les femmes entrepreneures sont les plus présentes. Par conséquent, le budget de 2021 a alloué 146,9 millions de dollars pour s'attaquer aux obstacles et aux lacunes qui touchent les femmes entrepreneures, y compris un renouvellement de 65 millions de dollars du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) qui sera annoncé dans le cadre de deux appels en 2022-2023. De plus, un financement de 55 millions de dollars sous forme de prêts pour les femmes entrepreneures mal desservies commencera à être offert par le truchement du Fonds de prêts pour les femmes en entrepreneuriat. Le Ministère financera le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (PCFE) pendant deux années supplémentaires (2,8 millions de dollars en 2022-2023) afin de continuer à agir comme source unique de connaissances, de données et de pratiques exemplaires pour les femmes entrepreneures. En outre, en 2022-2023, ISDE continuera de diriger un comité directeur au niveau de la haute direction réunissant des représentants de plus de 20 ministères et organismes fédéraux pour coordonner la mise en œuvre des initiatives de soutien aux femmes entrepreneures dans le cadre de la SFE.

Annoncé à l'origine en septembre 2020, le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN) est un investissement de 135 millions de dollars du gouvernement du Canada sur quatre ans, complété par 130 millions de dollars de la Banque de développement du Canada (BDC). Le programme vise à éliminer les obstacles systémiques auxquels sont confrontés les propriétaires d'entreprises et les entrepreneurs noirs, en fournissant un soutien ciblé et un accès accru à des capitaux. Il cherchera à renforcer les communautés d'affaires noires afin d'améliorer l'égalité économique et la prospérité.

Grâce à des investissements allant jusqu'à cinq millions de dollars par partenaire sur quatre ans, le Ministère créera et maintiendra un nouveau [Carrefour du savoir pour l'entrepreneuriat des communautés noires](#)^{xlvi} qui recueillera des données sur la situation de l'entrepreneuriat des communautés noires au Canada et aidera à recenser les obstacles à la réussite des entrepreneurs noirs ainsi que les possibilités de croissance. Le Carrefour sera géré par des organisations communautaires et commerciales dirigées par des Noirs, en partenariat avec des établissements d'enseignement. En 2022-2023, la première année de la contribution, ISDE aidera les administrateurs du Carrefour du savoir, soit l'Université Carleton et la Dream Legacy Foundation, à remplir leur mandat, et se tournera spécifiquement vers les bénéficiaires pour développer des mécanismes de communication et de diffusion des connaissances, mobiliser les

étudiants noirs, élaborer des stratégies d'engagement communautaire, renforcer la confiance de la communauté et faire participer la communauté en vue de développer une collaboration de recherche communautaire. De plus, ISDE fournira jusqu'à 30 millions de dollars à l'appui du nouveau Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires, un partenariat entre le gouvernement du Canada, la Banque de développement du Canada et la Fédération africaine canadienne de l'économie (FACE). Il accordera des prêts allant jusqu'à 250 000 \$ aux propriétaires d'entreprises et aux entrepreneurs noirs afin qu'ils puissent continuer à fournir le fonds de prêt en vue d'accroître l'accès au capital pour les propriétaires d'entreprises et les entrepreneurs noirs.

En 2022-2023, ISDE travaillera également en étroite collaboration avec les agences de développement régional du Canada pour élaborer, mettre en œuvre et administrer un nouveau fonds pour l'écosystème national afin de soutenir les organisations commerciales dirigées par des Noirs partout au pays. Le fonds permettra aux organismes sans but lucratif dirigés par des Noirs de développer de nouveaux services ou d'élargir les services liés au mentorat, au réseautage, à la planification financière et à la formation en affaires à l'intention des entrepreneurs noirs.

Rendre la technologie numérique accessible à tous

Dans un monde numérique de plus en plus concurrentiel et en évolution rapide, il est plus impératif que jamais que les travailleurs et les entreprises du Canada bénéficient d'un accès équitable aux technologies numériques qui sont essentielles à l'emploi et à la réussite des entreprises, et qu'ils possèdent des compétences à cet égard. ISDE continuera de prendre des mesures en 2022-2023 pour aider à combler les lacunes en matière de capacités et de compétences numériques entre les différentes régions, secteurs et groupes démographiques. L'objectif est de faire en sorte que les Canadiens de tous les milieux et de toutes les régions puissent participer à la croissance économique moderne, aux occasions d'affaires et de travail et à la compétitivité mondiale.

Le FLBU d'ISDE est l'un des piliers de la Stratégie canadienne pour la connectivité en appui aux investissements dans les projets de services Internet haute vitesse partout au pays. Il contribue à combler le fossé numérique en construisant et en améliorant la connectivité dans les régions rurales et éloignées. Le FLBU a été lancé en novembre 2020, initiative de 1,75 milliard de dollars visant à brancher 96 % de la population canadienne à Internet haute vitesse d'ici 2026 et 100 % des Canadiens d'ici 2030. Le budget de 2021 a augmenté le financement d'un milliard de dollars, lui permettant d'établir la cible encore plus ambitieuse de brancher 98 % de la population canadienne d'ici 2026. Pour brancher les régions les plus éloignées du Canada, particulièrement dans le Grand Nord, à des services Internet haute vitesse fiables, ISDE continuera de collaborer avec Télésat afin d'utiliser sa capacité en matière de satellites en orbite terrestre basse dont le lancement est prévu pour 2024.

Le FLBU permet le financement de différents types de projets; il comprend un volet de 750 millions de dollars en financement aux projets à impact élevé, un volet pour les projets fournissant une connectivité mobile et qui profitent principalement aux peuples autochtones ainsi qu'un Volet de réponse rapide (VRR) qui sert à financer des projets prêts à réaliser et susceptibles d'avoir un impact immédiat. Au total, le FLBU a reçu plus de 1 900 demandes et jusqu'à présent, près de 1,54 milliard de dollars de financement ont été annoncés dans le cadre du FLBU. Ces investissements serviront à brancher près de 620 000 foyers.

Ils comprennent plus de 200 millions de dollars en projets dans le cadre du VRR. Des partenariats significatifs ont été conclus avec l'Ontario (600 millions de dollars), le Québec (467 millions de dollars), l'Alberta (150 millions de dollars) et Terre-Neuve-et-Labrador (116 millions de dollars). Des négociations supplémentaires sont en cours avec d'autres provinces et territoires.

Les collectivités éloignées et rurales font face à des défis uniques en raison de leur géographie et de la taille de leur population, ce qui constitue un obstacle à l'investissement du secteur privé dans la construction, l'exploitation et l'entretien des infrastructures. L'initiative [Brancher pour innover \(BPI\)](#)^{xlvii} finance des projets qui améliorent la vitesse d'Internet dans les collectivités rurales et éloignées du Canada. Ce programme soutient principalement une nouvelle infrastructure de base pour brancher des institutions comme les écoles et les hôpitaux. Une partie du financement sera également affectée à des améliorations et des infrastructures de « dernier kilomètre » pour les foyers et les entreprises. D'ici la fin du programme en 2023, près de 400 000 foyers canadiens et 975 collectivités rurales et éloignées auront un accès Internet nouveau ou amélioré.

L'initiative Familles branchées fait partie de la série de programmes de compétences numériques, d'accessibilité et d'abordabilité d'Internet qui visent à combler le « fossé numérique » vécu par les personnes de certaines régions, de certains secteurs et de certains groupes socioéconomiques. En 2022-2023, le programme [Familles branchées](#)^{xlviii} continuera de veiller à ce que les familles et aînés à faible revenu qui font face à des obstacles liés à l'abordabilité puissent avoir accès à un service Internet à domicile grâce à un service amélioré qui offre une norme de large bande de 50/10 Mb/s et 200 Go de données à des tarifs mensuels abordables.

Le programme [Ordinateurs pour les écoles et plus \(OPE+\)](#)^{xlix} s'appuie sur plus de 25 ans de succès. En servant les communautés partout au Canada pour fournir une vaste gamme de matériel informatique à un public élargi de bénéficiaires. OPE+ et son programme d'accompagnement, le programme de stages OPE, aident chaque année les organismes et les jeunes stagiaires à remettre à neuf et à livrer environ 70 000 ordinateurs et autres appareils numériques prêts à l'emploi aux écoles, aux bibliothèques, aux organismes sans but lucratif, aux

communautés autochtones et aux personnes à faible revenu afin de s’assurer que ceux qui en ont le plus besoin ont accès au monde numérique.

Analyse comparative entre les sexes Plus

Guidé par les enseignements tirés de l’application d’une lentille ACS+ pour cerner et comprendre la nature et les implications du fossé numérique selon le genre, la région, le statut socio-économique et d’autres facteurs, ISDE reste déterminé à faire en sorte que ses programmes soutiennent un accès juste et équitable à Internet et la capacité de tous les Canadiens à bénéficier des technologies numériques. De façon plus générale, ISDE appuie la création, le transfert et la diffusion des connaissances afin de s’assurer que tous les Canadiens, y compris les Canadiens sous-représentés comme les femmes et les filles, les Autochtones, les jeunes, les Canadiens handicapés, les groupes LGBTQ2+ et les personnes vivant dans les collectivités rurales et éloignées, ont les compétences, les outils et les possibilités nécessaires pour participer à une économie novatrice et à forte croissance.

Programme de développement durable à l’horizon 2030 des Nations Unies (NU) et objectifs de développement durable des NU

Pour plus de détails sur la contribution d’ISDE au Programme de développement durable à l’horizon 2030 des NU et aux Objectifs de développement durable des NU, consultez la section Responsabilité essentielle : entreprises, investissement et croissance.

Expérimentation

ISDE continuera de soutenir le recours à l’expérimentation et de renforcer les capacités dans ce domaine pour éclairer la prise de décision fondée sur des données probantes. En 2022-2023, le Ministère s’efforcera de déterminer les possibilités d’amélioration des services dans tous les secteurs de sa programmation, en mettant l’accent sur la recherche et l’expérimentation des utilisateurs dans le cadre de la feuille de route plus générale de la transformation numérique d’ISDE. Dans le contexte du PCAN, des recherches seront également menées auprès des entreprises afin de saisir la façon dont elles recueillent actuellement des renseignements sur l’équité au sein de leur effectif. Le Ministère explorera et mettra également à l’essai des méthodes axées sur l’utilisateur pour mesurer la diversité parmi les clients d’ISDE afin d’améliorer les rapports sur les programmes concernant l’adoption des services par les groupes à la recherche d’équité.

Résultats prévus pour Personnes, compétences et collectivités

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Personnes, compétences et collectivités, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour

l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel (Note 1)	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
Des personnes et des communautés de toutes les sphères de la société canadienne participent à l'économie	Nombre de petites et moyennes entreprises soutenues par les programmes d'ISDE	Croissance d'une année à l'autre	31 mars 2023	804 jeunes ont reçu des prêts et du mentorat par le truchement de Futurpreneur	11 744 (Note 2)	20 832 (Note 3)
	Pourcentage de petites et moyennes entreprises soutenues par les programmes d'Innovation, Science et Développement économique Canada qui sont dirigées ou détenues majoritairement par des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées	Autochtones : 1,8 % Personnes handicapées : 0,3 % Femmes : 50 % Jeunes : 23 % Minorités visibles : 17,5 % (Note 4)	31 mars 2023	Non disponibles (Note 5)	Non disponibles (Note 6)	Autochtones : 2,5 % Personnes handicapées : 0,4 % Femmes : 64,9 % Jeunes : 25,3 % Minorités visibles : 18,1 % (2020) (Note 7)
	Pourcentage de petites et moyennes entreprises dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, ou des minorités visibles (Note 7)	Femmes : 25 % Minorités visibles : 14 %	31 décembre 2025	Non disponibles (Note 8)	Non disponibles (Note 9)	Non disponibles (Note 10)
	Pourcentage des ménages canadiens avec un abonnement à Internet	Croissance d'une année à l'autre	31 mars 2023	88,8 % (2018)	92 % (2019)	94 % (2020)

Note 1 : Certains résultats sont présentés par année civile, comme il est indiqué entre parenthèses.

Note 2 : Le [Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat \(PCFE\)](#)¹ mesure le nombre d'organismes de soutien aux entreprises participants plutôt que le nombre d'entreprises individuelles soutenues. 295 de ces organismes de soutien aux entreprises ont été inclus dans les résultats de 2019-2020 pour l'ensemble des PME. Les résultats réels pour 2019-2020 auraient dû être de 11 449 PME.

Note 3 : L'augmentation du nombre total de PME soutenues par les programmes d'ISDE de 2019-2020 à 2020-2021 peut être attribuée au fait que les rapports de 2019-2020 concernant la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat ne couvraient que les organisations de soutien aux entreprises qui ont reçu du financement (les données pour les bénéficiaires finaux n'étaient alors pas disponibles), alors que le chiffre de 2020-2021 représente le nombre d'entreprises détenues ou dirigées par des femmes qui ont bénéficié d'appuis fournis par des organisations de soutien, ce qui est une mesure plus précise de l'indicateur. Le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat mesure les résultats en termes d'organisations de soutien aux entreprises plutôt que d'entreprises soutenues. Cela cadre avec les rapports de 2019-2020.

Note 4 : L'objectif pour chaque groupe aspirant à l'équité a été fixé en calculant la moyenne des chiffres suivants : (1) le pourcentage d'entreprises soutenues par ISDE qui sont dirigées ou détenues majoritairement par le groupe visant l'équité; (2) le pourcentage d'entreprises soutenues par ISDE qui sont dirigées ou détenues majoritairement par le groupe visant l'équité, à l'exclusion de FedNor, qui est désormais un organisme distinct et qui ne sera plus calculé

dans les totaux d'ISDE; et (3) le pourcentage d'entreprises détenues majoritairement par le groupe visant l'équité à l'échelle nationale.

Note 5 : Les données ne sont pas disponibles pour 2018-2019, car il s'agit d'un nouvel indicateur dans la mise à jour du Cadre ministériel des résultats de 2021 d'ISDE.

Note 6 : Les données ne sont pas disponibles pour 2019-2020, car il s'agit d'un nouvel indicateur dans la mise à jour du Cadre ministériel des résultats de 2021 d'ISDE.

Note 7 : Le dénominateur a été obtenu en totalisant les chiffres des programmes d'ISDE qui recueillent des données désagrégées pour ce groupe particulier visant l'équité. Les programmes qui ne recueillent pas actuellement de données désagrégées pour ce groupe ont été retirés des totaux pour éviter de fausser le pourcentage. Le pourcentage a été calculé en divisant le total au niveau du programme pour les entreprises dirigées ou détenues majoritairement par le groupe visant l'équité par le nombre total d'entreprises soutenues par ces mêmes programmes. La collecte de données désagrégées est une priorité pour ISDE et le gouvernement du Canada. Ainsi, d'autres programmes seront ajoutés à cet indicateur à mesure que des données désagrégées seront disponibles.

Note 8 : Les résultats, obtenus en retard en raison de la pandémie, seront publiés en mars 2022. À compter de l'exercice 2020-2021 et de façon continue, la source de données est l'[Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises](#)^{li} auprès des jeunes et l'[Enquête trimestrielle canadienne sur la situation des entreprises](#)^{liii} pour les autres mesures.

Note 9 : Les résultats, obtenus en retard en raison de la pandémie, seront publiés en mars 2022. À compter de l'exercice 2020-2021 et de façon continue, la source de données est l'[Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises](#)^{liii} auprès des jeunes et l'[Enquête trimestrielle canadienne sur la situation des entreprises](#)^{liv} pour les autres mesures.

Note 10 : Source des données : [Enquête canadienne sur la situation des entreprises](#), T1 2021.^{lv}

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d'ISDE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{lvi}

Dépenses budgétaires prévues pour Personnes, compétences et collectivités

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Personnes, compétences et collectivités, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
1 387 077 047 \$	1 387 077 047 \$	972 377 203 \$	605 924 887 \$

Les dépenses prévues comprennent le financement annoncé dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2020 pour le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires : le Fonds de prêts et le Programme pour une économie diversifiée et inclusive. De plus, le budget de 2021 prévoyait du financement pour la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, le Programme canadien d'adoption du numérique – Développer vos activités commerciales en ligne, le Programme de développement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat, ainsi que le financement reçu pour le Fonds pour la large bande universelle.

Les diminutions dans les années à venir pourront s’expliquer par l’élimination progressive du programme Brancher pour innover, dont le financement devrait prendre fin en 2022-2023, et l’écart dans les profils de financement des divers programmes de contributions, comme le FLBU.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d’ISDE sont accessibles dans l’[InfoBase du GC](#).^{lvii}

Ressources humaines prévues pour Personnes, compétences et collectivités

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s’acquitter de cette responsabilité essentielle pour l’exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

Nombre d’équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d’équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d’équivalents temps plein prévus 2024-2025
193	159	132

L’écart dans les équivalents temps plein prévus est principalement attribuable au FLBU.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d’ISDE sont accessibles dans l’[InfoBase du GC](#).^{lviii}

Sciences, technologie, recherche et commercialisation

Description

Appuyer et faciliter les investissements pilotés par les entreprises et les collaborations stratégiques visant le développement et la commercialisation de technologies de pointe; entretenir et renforcer l'excellence du Canada en matière de recherche, notamment par le soutien à la recherche scientifique fondamentale, à l'expérimentation et à l'exploration pour apporter une réponse aux défis mondiaux.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel: La recherche canadienne en science, technologie et innovation (STIn) contribue au transfert des connaissances.

Tirer parti de l'excellence scientifique et technologique du Canada et la mobiliser à l'appui des innovations dans les domaines du travail, de l'industrie et du commerce demeurent la clé d'une croissance, d'une prospérité et d'une compétitivité réussies. Guidé par cette compréhension, ISDE cherche à promouvoir et à soutenir la base de connaissances et l'excellence en recherche du Canada afin de répondre aux besoins changeants des chercheurs et des entreprises, et de les outiller afin de réaliser des percées et des progrès scientifiques et technologiques sur la scène mondiale.

Au milieu de l'incertitude et des perturbations associées à la pandémie de COVID-19 en cours, les priorités d'ISDE seront de continuer à soutenir la stratégie de lutte contre la pandémie et de relance économique du gouvernement du Canada. Cela comprendra des investissements clés dans la biofabrication et la recherche en sciences de la vie pour répondre aux besoins immédiats en matière de santé publique. Parallèlement, ISDE continuera d'investir dans la recherche scientifique et la collaboration qui prépareront le Canada à de futures pandémies et menaces similaires.

Renforcer le secteur canadien de la biofabrication et des sciences de la vie

En 2022-2023 et dans les années à venir, ISDE dirigera et appuiera la mise en œuvre des engagements pris dans le budget de 2021 d'investir en tout 2,2 milliards de dollars sur sept ans pour faire croître un secteur national des sciences de la vie dynamique et soutenir la préparation et les interventions en cas de pandémie. Ces investissements fondamentaux aideront à étoffer le bassin de talents et les systèmes de recherche du Canada, à mettre au point des vaccins et des traitements de prochaine génération et à soutenir la croissance des entreprises canadiennes du secteur des sciences de la vie. Ces investissements comprennent les suivants :

- Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques : 500 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, pour la Fondation canadienne pour l'innovation

(FCI) afin d'appuyer les besoins en capital et en infrastructure des sciences du vivant des établissements postsecondaires et des hôpitaux de recherche;

- Fonds de recherche biomédicale du Canada : 250 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, pour un nouveau fonds de recherche biomédicale tripartite;
- adMare BioInnovations : 92 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, pour adMare afin de soutenir la création d'entreprises, la mise à l'échelle et les activités de formation dans le secteur des sciences de la vie;
- Réseau de cellules souches : 45 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2022-2023, au Réseau de cellules souches pour soutenir la recherche sur les cellules souches et la médecine régénérative;
- Vaccine and Infectious Disease Organization : 59,2 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour appuyer le développement de ses candidats vaccins et agrandir ses installations à Saskatoon.

De plus, le budget de 2021 prévoyait un soutien ciblé pour le secteur des sciences de la vie et de la biofabrication, dont les mesures suivantes :

- Soutien par l'entremise du FSI : 1 milliard de dollars en espèces sur sept ans, à compter de 2021-2022, pour les entreprises nationales prometteuses du secteur des sciences de la vie et de la biofabrication;
- Fonds pour les essais cliniques des Instituts de recherche en santé du Canada : 250 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour accroître la capacité de recherche clinique;
- Initiative de catalyse du capital de risque : 50 millions de dollars en espèces sur cinq ans, à compter de 2021-2022, pour créer un volet des sciences de la vie dans le cadre de l'Initiative de catalyse du capital de risque, qui s'inscrit dans un investissement plus important en capital de risque.

ISDE appuiera également la réalisation des engagements pris dans le budget de 2021 d'investir 400 millions de dollars sur six ans, et ce à compter de 2021-2022, afin de faire progresser la Stratégie pancanadienne en matière de génomique. Cela comprendra 136,7 millions de dollars sur cinq ans pour des programmes axés sur la mission offerts par Génome Canada, qui aideront à lancer la stratégie et de compléter les programmes existants du gouvernement du Canada en matière de recherche et d'innovation en génomique.

Renforcer la coordination et la collaboration en matière de recherche à l'échelle nationale et internationale

Afin de faire progresser le développement, la promotion et l'application de la capacité de recherche de calibre mondial du Canada, ISDE continuera d'investir dans des organismes scientifiques et de recherche tiers pour soutenir un large éventail d'activités de recherche liées à l'innovation partout au Canada. Ces investissements contribuent à favoriser la collaboration en matière de recherche entre les établissements de recherche postsecondaire, l'industrie et la société civile de manière à faire progresser les domaines d'intérêt stratégique.

À la lumière de son engagement à soutenir la recherche et la collaboration nationales, ISDE continuera de travailler en étroite collaboration avec les principaux organismes partenaires de recherche fédéraux, y compris les trois organismes subventionnaires de recherche du gouvernement du Canada, soit le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé du Canada, ainsi que le Conseil national de recherches, le Bureau de la conseillère scientifique en chef du Canada, Santé Canada et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), un organisme sans but lucratif financé par le gouvernement fédéral. La collaboration d'ISDE avec ces partenaires sera axée sur la coordination des programmes de recherche afin de réaliser la vision du Canada d'une entreprise de recherche de calibre mondial qui fait progresser le bien-être social, culturel et économique de tous les Canadiens. ISDE continuera également de participer au Comité de coordination de la recherche du Canada (CCRC) et de l'appuyer dans le cadre de son mandat visant à harmoniser et à coordonner davantage les politiques et les programmes des organismes subventionnaires et de la FCI.

Lancé en août 2021, le [Fonds stratégique des sciences \(FSS\)](#)^{lix} vise à mobiliser l'expertise et les ressources d'organismes scientifiques et de recherche (OSR) tiers indépendants afin d'améliorer l'excellence du Canada en sciences, en technologie et en innovation (STIn). En 2022-2023, le FSS passera de l'étape de la lettre d'intention à l'étape de la demande complète du processus de demande pour les bénéficiaires potentiels, les décisions de financement étant prévues pour la fin de l'année pour les décaissements initiaux au début de 2024-2025.

Créé en 1993, le [Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'innovation \(CANARIE\)](#)^{lx} gère l'épine dorsale nationale de la recherche, qui relie le pays à des réseaux à très haute vitesse soutenus par des partenaires provinciaux et territoriaux. Appuyé par ISDE, CANARIE renforce le leadership canadien en sciences et en technologie en fournissant ces réseaux, ainsi que des outils logiciels et un soutien à la gestion des données pour connecter les chercheurs, les professeurs et les innovateurs dans le but de stimuler la commercialisation dans le secteur de la technologie au Canada. ISDE continuera de surveiller et de soutenir CANARIE en 2022-2023 et dans les années à venir. Il soutiendra notamment des initiatives telles que l'expansion et le maintien du [Réseau national de la recherche et de l'éducation \(RNRE\)](#)^{lxi}, un collectif essentiel d'infrastructures de recherche, d'outils et de personnes pour renforcer le leadership canadien en matière de recherche; l'élaboration et la mise en œuvre de la prochaine génération d'innovation technologique, d'innovation et de commercialisation de produits et de services par l'entremise du programme [l'Accélérateur technologique pour l'innovation et la recherche](#)^{lxii} et les investissements dans le Programme Initiatives de cybersécurité.

En 2022-2023, ISDE poursuivra la mise en œuvre de l'engagement de 360 millions de dollars pris dans le budget de 2021 pour élaborer une [stratégie quantique nationale \(SQN\)](#)^{lxiii}. Sur sept ans, à compter de 2021-2022, la SQN cherchera à intensifier la force importante du Canada

en matière de recherche quantique, à développer des technologies prêtes pour la physique quantique et à consolider son leadership mondial dans ce domaine. ISDE mettra sur pied un secrétariat pour diriger et soutenir la tâche complexe d'intégration et de coordination des nombreuses facettes de la R. et D. quantique.

À la lumière de son engagement visant à renforcer la recherche et la collaboration internationales, ISDE continuera de représenter le gouvernement du Canada à divers forums de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la politique scientifique et de la recherche, y compris le Comité de la politique scientifique et technologique (CPST) et ses groupes de travail ainsi que le Forum mondial de la science. Cette représentation permet à ISDE d'influencer la portée et l'orientation des projets entrepris par les membres et de tirer parti de l'expertise et des ressources de l'OCDE pour aider à orienter la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes nationaux. En outre, ISDE continuera également à travailler pour faire progresser les possibilités de partenariat dans le cadre d'Horizon Europe, le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation, afin d'offrir un meilleur accès aux collaborations internationales pour la recherche, la science et l'innovation canadiennes.

Enfin, afin de renforcer la collaboration en matière de recherche, ISDE continuera de fournir un soutien à la conseillère scientifique en chef (CSC) avant les réunions ou visites bilatérales ou internationales liées à la STIn, et soutiendra la CSC dans ses efforts pour favoriser une recherche ouverte et sécurisée aux niveaux national et international.

Soutenir la recherche pure et la science théorique

ISDE continuera à soutenir le financement de diverses recherches STIn en 2022-2023, y compris des initiatives dans le domaine de la recherche pure et de la science théorique. Par exemple, ISDE continuera de soutenir l'Institut Périmètre, qui effectue des recherches de calibre mondial en physique théorique contribuant à faire progresser notre compréhension de l'univers et menant à des découvertes révolutionnaires. ISDE continuera par ailleurs de soutenir l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA), qui relie les meilleurs esprits du monde grâce à des programmes de recherche interdisciplinaires qui s'attaquent à des questions difficiles dans un éventail de disciplines, telles que le développement biologique, l'énergie solaire bio-inspirée, le traitement de l'information quantique et une variété d'autres domaines.

Recherche à haut risque et à haut rendement

En 2022-2023, ISDE jettera les bases afin d'élaborer au cours des prochaines années une nouvelle approche pour soutenir la R. et D. transformatrice à haut risque et à haut rendement afin de faire naître de nouvelles idées de recherche audacieuses, de stimuler les percées technologiques, de protéger l'avantage concurrentiel du Canada et d'aider les entreprises canadiennes à croître et à créer des emplois hautement qualifiés, en allant de l'avant avec une

approche canadienne unique calquée sur la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA).

Soutenir l'intelligence artificielle et les technologies numériques

ISDE sera particulièrement actif pour aider à faire progresser la R. et D. dans les domaines généraux de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies numériques.

En 2022-2023, ISDE poursuivra la mise en œuvre de l'engagement pris dans le budget de 2021 de verser 443,8 millions de dollars à l'appui de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle afin de continuer d'attirer, de retenir et de développer les talents en recherche universitaire, de créer des emplois et de stimuler la recherche et l'innovation en intelligence artificielle ici au Canada. Cela comprendra la mise en œuvre de contributions à l'ICRA pour soutenir ses programmes de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances, ainsi que ses activités visant à retenir et à attirer les meilleurs talents universitaires en intelligence artificielle. En 2022-2023, d'autres travaux dans le cadre de la stratégie appuieront la commercialisation de la recherche et des innovations en intelligence artificielle au Canada, l'élaboration et l'adoption de normes liées à l'intelligence artificielle et la fourniture d'une capacité de calcul dédiée aux chercheurs dans le domaine.

En 2022-2023, ISDE continuera de surveiller et d'appuyer la mise en œuvre continue de la [Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique](#),^{lxiv} en particulier l'[Alliance de recherche numérique du Canada \(ARNC\)](#)^{lxv} (anciennement la NOIRN, la Nouvelle organisation d'infrastructure de recherche numérique). Bien que les travaux soient bien avancés sur les engagements de 572,5 millions de dollars pris dans le budget de 2018 pour s'assurer que les chercheurs canadiens disposent des outils numériques dont ils ont besoin pour soutenir l'excellence scientifique, les travaux de 2022-2023 porteront sur la supervision de la prolongation du financement de l'ARNC, qui sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre continues d'une vision nationale pour l'informatique de recherche avancée, la gestion des données de recherche et les logiciels de recherche. Ces travaux comprendront des investissements dans un écosystème d'infrastructure de recherche numérique coordonné à l'échelle nationale qui tire parti du financement fédéral, provincial, institutionnel et du secteur privé. ISDE soutiendra les priorités stratégiques de l'ARNC par le biais de la transition liée à l'informatique de recherche avancée, à la gestion des données et aux logiciels de recherche.

Analyse comparative entre les sexes Plus

ISDE utilise l'analyse ACS+ pour déterminer les besoins et les possibilités afin d'élaborer des politiques et des programmes qui permettront de tirer pleinement et équitablement parti des forces d'innovation du Canada dans le but de combler les lacunes entre la science, la commercialisation, l'investissement et la mise à l'échelle. ISDE demeure engagé à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans les domaines de recherche. Il met d'ailleurs l'accent sur

une meilleure compréhension des causes de la discrimination, les répercussions de l’oppression sur les Canadiens et les communautés, et les stratégies visant à soutenir une plus grande justice, équité et responsabilisation, en particulier lorsqu’elles nuisent aux possibilités de participer à l’économie et d’en tirer profit.

Programme de développement durable à l’horizon 2030 des Nations Unies (NU) et objectifs de développement durable des NU

Pour plus de détails sur la contribution d’ISDE au Programme de développement durable à l’horizon 2030 des Nations Unies et aux Objectifs de développement durable des Nations Unies, consultez la section Responsabilité essentielle : entreprises, investissement et croissance.

Expérimentation

ISDE continue de soutenir le recours à l’expérimentation pour éclairer la prise de décision fondée sur des données probantes en tirant parti de ses investissements fondamentaux dans la conception, les données et la technologie. En 2022-2023, le Ministère élargira son recours à l’expérimentation afin d’améliorer les services et les programmes scientifiques et de recherche et de façon générale, de renforcer une culture de prise de décision fondée sur des données probantes au profit des Canadiens.

Résultats prévus pour Sciences, technologie, recherche et commercialisation

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Sciences, technologie, recherche et commercialisation, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel (Note 1)	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
La recherche canadienne en science, technologie et innovation (STIn) contribue au transfert des connaissances	Pourcentage des dépenses de l'enseignement supérieur en recherche et développement financées par le secteur des entreprises	Le Canada demeure au-dessus de la moyenne de l'OCDE (Note 2)	31 décembre 2025	7,53 % (2018)	7,95 % (2019)	7,84 % (2020)
	Le rang du Canada parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'OCDE) en termes de la note relative moyenne de citations des publications sur la recherche scientifique (Note 3)	Parmi les 10 premiers	31 décembre 2025	18 ^e (2018)	16 ^e (2019)	Non disponibles (Note 4)

Note 1 : Certains résultats sont présentés par année civile, comme il est indiqué entre parenthèses.

Note 2 : Moyenne de l'OCDE : 6.2 % (2017)

Note 3 : Ce classement se fonde sur un indice relatif du nombre de citations obtenues pour des articles scientifiques canadiens par rapport à ceux d'autres pays de l'OCDE. Des révisions statistiques sont régulièrement apportées à la source de données de cet indicateur. Par conséquent, les valeurs des années antérieures indiquées dans le tableau peuvent différer de celles qui ont été publiées dans les rapports précédents d'ISDE.

Note 4 : Les chiffres de 2020 devraient être disponibles en 2022. Il y a un décalage de deux ans pour les données réelles et non préliminaires.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d'ISDE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{lxvi}

Dépenses budgétaires prévues pour Sciences, technologie, recherche et commercialisation

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Sciences, technologie, recherche et commercialisation, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
1 387 077 047 \$	1 387 077 047 \$	972 377 203 \$	605 924 887 \$

Les dépenses prévues comprennent le financement annoncé dans le budget de 2021, principalement pour la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle pour l'Institut canadien de recherches avancées, les instituts nationaux d'intelligence artificielle et la capacité de calcul spécialisée en intelligence artificielle. De plus, elles comprennent également du nouveau financement dans le cadre de la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie pour la Fondation canadienne pour l'innovation, le Réseau de cellules souches et adMare BioInnovations.

Ces augmentations sont compensées par la fin du financement de plusieurs programmes la comme Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique, CANARIE Inc., l'Institut Périmètre pour la physique théorique et l'Institut d'informatique quantique.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d'ISDE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{lxvii}

Ressources humaines prévues pour Sciences, technologie, recherche et commercialisation

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
104	104	95

L'écart dans les équivalents temps plein prévus est principalement attribuable à la mise en œuvre de la Stratégie quantique nationale, qui devrait prendre fin en 2023-2024.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes d'ISDE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{lxviii}

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

En 2022-2023, les services internes d'ISDE – et leurs améliorations et évolutions continues pour répondre aux besoins émergents – continueront d'être centrés sur le renouvellement à ISDE, qui porte sur trois thèmes complémentaires : être agile et axé sur l'objectif, inclusif et sain, et outillé et capable. Ces thèmes correspondent aux domaines clés du renouvellement de la fonction publique identifiés en 2019 dans le [26^e Rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada](#),^{lxix} et s'inspirent des stratégies et des pratiques exemplaires d'autres organisations très performantes. En nous demandant continuellement comment ils peuvent faire mieux, les services internes d'ISDE continueront de s'adapter pour soutenir la réalisation des responsabilités essentielles d'ISDE à long terme.

Agile et axé sur l'objectif : ISDE a un constant désir de réussite. C'est un ministère agile qui obtient de bons résultats et qui est en mesure de faire appel aux bonnes personnes et d'utiliser les bonnes ressources. Il est résolument tourné vers l'avenir, investit dans l'innovation, prend des décisions en fonction d'éléments probants et n'hésite pas à ajuster sa stratégie le cas échéant.

Comme pour d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, la pandémie de COVID-19 a démontré l'importance de faire preuve de souplesse en apportant les ajustements nécessaires à la façon et à l'endroit où les employés travaillent, ainsi qu'aux types d'environnement de travail dont les employés ont besoin, que ce soit au bureau ou à l'extérieur. En 2022-2023, ISDE finalisera les consultations avec les employés, les réseaux et les agents négociateurs afin de s'assurer que son plan pour l'avenir du travail est réfléchi et rassemble divers points de vue pour positionner ISDE en tant qu'employeur de choix.

Plus précisément, le Ministère continuera de travailler en étroite collaboration avec les employés à l'élaboration de plans et d'arrangements pour un modèle d'environnement de travail « hybride ». L'objectif est d'assurer une transition ordonnée vers de nouvelles modalités de travail qui sont souples, équitables et justes ; qui répondent aux besoins et aux préoccupations des employés ; qui tiennent compte de l'« aptitude au télétravail » des différents emplois ; et qui permettent à ISDE de continuer à répondre à ses besoins opérationnels. Au fur et à mesure que le Ministère passera à un modèle de travail hybride, ISDE s'attachera à offrir aux employés la souplesse qu'ils désirent et à créer des espaces de travail collaboratifs munis des dernières technologies. Cet objectif sera atteint grâce à l'élaboration d'un plan de gestion du changement pour mettre en œuvre le nouveau modèle de travail, de formation et d'outils pour les gestionnaires et les employés, soutenu et guidé par un comité de gouvernance spécial.

Au fur et à mesure que le Ministère passera à des modalités de travail stabilisées et à des environnements de travail appropriés, il sera important de répondre aux besoins en matière de technologie, de sécurité et d'équipement pour maintenir l'efficacité opérationnelle. Reconnaissant qu'il sera encore nécessaire d'avoir des installations et de l'équipement de bureau à ISDE, les services des locaux de bureaux poursuivront leur planification continue de la modernisation du milieu de travail en mettant en œuvre les normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada et les dispositions connexes pour l'accessibilité dans l'environnement bâti, les mesures de sécurité liées à la COVID-19 et la reconfiguration des environnements de bureau afin de s'adapter à la combinaison évolutive d'un effectif hybride. C'est en 2022-2023 que sera mis en œuvre Milieu de travail GC dans trois grands projets et que seront planifiés des projets à exécuter au cours de l'exercice suivant conformément au plan quinquennal de modernisation du milieu de travail d'ISDE.

En raison de son engagement envers l'innovation et l'amélioration continue pour la gestion financière, ISDE poursuivra plusieurs initiatives en 2022-2023 pour s'assurer que le Ministère adopte des pratiques exemplaires. Le Ministère prendra notamment des mesures visant à atténuer les risques posés par l'injection importante de ressources reçues dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne et du budget de 2021. Il tentera principalement de veiller à ce que la gouvernance de la gestion financière soit suffisamment solide pour atténuer le risque de fonds excédentaires ou d'occasions manquées d'investissements potentiels à fort impact. Par exemple, le déploiement continu d'une approche modernisée et normalisée pour la gestion des programmes de subventions et de contributions, y compris le remplacement prévu du Système d'information sur la gestion des contributions, tirera parti des synergies avec d'autres initiatives opérationnelles et facilitera les gains d'efficacité, la diligence raisonnable, la transparence et la responsabilisation. En outre, en 2022-2023, ISDE mettra en œuvre un cadre sur les risques de fraude ; achèvera la dernière étape de son initiative de modernisation des processus d'approvisionnement afin de passer complètement à un processus d'approbation électronique pour la facturation et la passation de marchés ; et fera progresser la modernisation des fonctions de gestion financière afin d'optimiser la prestation des services dans les secteurs tout en

rehaussant la gestion et l'efficacité globales. Ces efforts seront soutenus par des mesures en 2022-2023 et dans les années à venir visant à renforcer l'expertise financière interne et les talents.

À la lumière de son engagement de respecter ses engagements et les exigences stratégiques en évolution à l'échelle du gouvernement, ISDE poursuivra la mise en œuvre des initiatives gouvernementales d'écologisation qui relèvent de sa compétence, y compris la modernisation des parcs de véhicules selon des normes d'émissions quasi nulles, et continuera d'investir dans des technologies plus vertes pour réduire les émissions de GES dans les biens immobiliers du Ministère afin d'atteindre la cible de carboneutralité d'ici 2050.

En 2022-2023, ISDE continuera de soutenir l'expérimentation dans l'ensemble du Ministère. Il sera prioritaire en 2022-2023 de tirer parti, par le truchement de son Centre d'expertise en conception et expérimentation, de son répertoire de services pour relever les problèmes persistants concernant les services externes et utiliser des méthodes de conception et d'expérimentation centrées sur l'humain pour les résoudre.

Inclusif et sain : Guidé par des valeurs fondamentales et l'éthique, ISDE offre un milieu de travail positif et sain. Le Ministère s'est engagé à poursuivre dans cette voie à long terme en favorisant la diversité, la tolérance et l'acceptation de tous ainsi que le travail d'équipe, tout en prenant des décisions qui tiennent compte de l'intérêt de chacun.

ISDE adopte une approche délibérée pour bâtir un ministère diversifié, équitable, accessible et inclusif. En accordant la priorité à la lutte contre le racisme, à l'équité, à l'inclusion et à l'accessibilité, en mettant sur pied les bonnes structures de gouvernance pour atteindre les objectifs, en élaborant des plans exhaustifs et en leur attribuant les ressources nécessaires, ISDE jette les bases d'un véritable changement de culture dans l'ensemble du Ministère. Ainsi, ISDE pourra non seulement recruter un effectif diversifié, mais maintenir ces personnes en poste et leur accorder des promotions. Les principales mesures à prendre pour faire progresser ces objectifs comprennent le leadership et l'engagement du [dirigeant principal de l'équité et de la diversité nouvellement nommé](#),^{lxx} qui veillera à ce que les considérations relatives à la diversité et à l'inclusion soient intégrées dans les politiques, les programmes et les services internes et externes; et l'élaboration d'un indice d'inclusion et d'un cadre de mesure du rendement pour planifier et suivre les progrès en matière de diversité et d'inclusion au sein du Ministère.

Pour accomplir ce travail, ISDE continuera de s'appuyer sur les efforts très importants de ses champions et de ses réseaux internes, y compris le réseau de la diversité et de l'inclusion, le Réseau de la fierté à la fonction publique et LGBTQ2+, les réseaux des personnes handicapées, des employés autochtones et des employés noirs. Ces efforts serviront à atténuer le risque qu'ISDE ne soit pas en mesure de soutenir un environnement de travail inclusif qui permet à

chaque employé de contribuer pleinement à la fonction publique tout en valorisant également le bien-être des employés et la santé mentale, l'inclusion et l'accessibilité.

ISDE s'engage à s'inspirer de l'esprit de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* afin de tenter d'offrir à tous, en particulier aux personnes handicapées, un environnement plus accessible. Le changement de culture en faveur de l'accessibilité commence par la formation de tous les employés d'ISDE sur les façons d'identifier, d'éliminer et de prévenir les obstacles à l'accessibilité. ISDE continuera d'offrir des initiatives telles que la formation obligatoire sur l'accessibilité et des programmes comme le programme des ambassadeurs de l'accessibilité et le groupe de rétroaction sur l'accessibilité pour s'assurer que les employés d'ISDE peuvent facilement obtenir des conseils sur la mise en œuvre de pratiques accessibles dans les programmes et services d'ISDE auprès des personnes handicapées et de leurs alliés.

La protection et la promotion de la santé mentale, de la sécurité et du bien-être des employés demeurent prioritaires pour ISDE ; cela s'est avéré d'autant plus urgent et significatif en raison des impacts et des répercussions continus de la COVID-19, '' et des stressés qui en découlent, associés à des changements immédiats et à plus long terme dans les modalités, les cadres et les processus de travail. Le Ministère poursuivra la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action 2021-2024 d'ISDE en matière de santé et de sécurité psychologiques, conformément à la charte d'ISDE en matière d'intégration et d'équilibre travail/vie personnelle. En outre, ISDE continuera à mettre en œuvre des changements en réponse aux nouvelles exigences de la politique et des règlements sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail, qui sont entrés en vigueur en janvier 2021, notamment un guide de politique et la poursuite des sessions de formation et de sensibilisation obligatoires.

ISDE continuera également de mettre fortement l'accent sur les compétences, les processus et les capacités afin de maintenir des environnements de travail sains, sûrs et favorables pour tous, des milieux qui sont adaptés aux nouvelles réalités de travail auxquelles sont confrontés les employés et les gestionnaires. En 2022, le [Bureau de l'ombudsman de la santé mentale et du mieux-être des employés](#)^{lxxi} au sein d'ISDE continuera de mettre en œuvre des stratégies, y compris de nouvelles formations, des ateliers et des services d'encadrement professionnel, afin de soutenir de manière proactive les employés et les gestionnaires. Le Bureau de l'ombudsman évaluera également un projet pilote pour un programme de certificat de leadership en santé mentale en milieu de travail à l'appui de la santé mentale des employés. Parmi les autres mesures continues visant à prévenir les problèmes de santé mentale et de sécurité en milieu de travail et à intervenir, le Bureau de l'ombudsman mènera un sondage sur la satisfaction de la clientèle par rapport au Programme d'aide aux employés (PAE).

Le Centre canadien d'innovation pour la santé mentale en milieu de travail, une initiative pangouvernementale, dirigée et gérée par le Bureau de l'ombudsman d'ISDE et qui fournit des services à plusieurs ministères, continuera de donner des moyens aux employés et aux

gestionnaires de l'ensemble de la fonction publique et de les outiller à l'appui de la [Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail](#). Les programmes à venir du Centre s'harmoniseront avec les discussions et les initiatives relatives au plan de retour en milieu de travail et à l'avenir du travail, et ils soutiendront l'appel à l'action du greffier du Conseil privé en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale.

En 2022-23, l'ISED continuera à promouvoir et à soutenir l'utilisation active des langues officielles dans les cadres et processus du ministère, en particulier dans les régions bilingues. Cela comprendra la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles (LO) de l'ISED pour 2021-2024, complétée par des actions visant à relever progressivement le profil linguistique de tous les postes de supervision et de gestion dans les régions bilingues.

Outillé et capable : ISDE fait en sorte que ses capacités lui permettent d'arriver à ses fins et d'exceller. Le Ministère met les gens au cœur de ses activités et leur laisse exercer librement leur talent. ISDE s'assure que ses employés disposent de la structure, des outils et des technologies dont ils ont besoin pour innover, être créatifs et exceller.

Reconnaissant que de solides pratiques de gestion des personnes sont essentielles au succès d'ISDE, le Ministère continuera de se doter d'un effectif compétent, habilité et outillée, soutenu par des investissements dans des outils, des technologies et des processus novateurs pour répondre aux exigences et aux défis d'un environnement de travail sophistiqué et en évolution rapide.

Les mesures visant à renforcer les efforts de recrutement et de maintien en poste du personnel comprendront les suivantes : des ateliers où les dirigeants pourront expliquer le niveau de soutien dont ils ont besoin; les sources de talents pour l'embauche d'étudiants dans des postes de niveau d'entrée présélectionnés; la création de partenariats externes pour les communautés de talents en demande; l'élaboration de descriptions de travail normalisées pour des volets communs; et l'amélioration de l'intégration des nouveaux employés. En outre, ISDE aidera les dirigeants hautement performants à développer des caractéristiques et des mentalités clés qui permettront à ISDE de continuer à être une organisation efficace, agile et innovante.

À l'interne, en 2022-2023, ISDE s'efforcera de centraliser et d'améliorer la disponibilité, la rapidité et l'intégrité des données et des analyses RH. Cela visera à soutenir le processus décisionnel en fournissant aux dirigeants des données à jour, notamment sur la rémunération en temps opportun des employés, l'équité en matière d'emploi et les façons de mesurer le rendement concernant la diversité et l'inclusion et l'auto-identification, ainsi que l'expérience globale des employés.

Afin de permettre à ISDE de soutenir une culture axée sur les données et de prendre des décisions opérationnelles éclairées concernant la détermination des besoins et des possibilités à venir, le Ministère poursuivra la mise en œuvre progressive d'une stratégie ministérielle en matière de données. Cette stratégie s'attachera à créer une culture des données au sein d'ISDE qui sera soutenue par des investissements dans les compétences et les talents en matière de données; l'élaboration d'un cadre de qualité des données pour améliorer la réutilisation des données et rehausser la confiance; l'élaboration de normes de données pour améliorer la collaboration et l'interopérabilité; et la mise en œuvre de la politique ministérielle sur la gouvernance des données afin de clarifier les rôles et les responsabilités en matière de décisions relatives aux données. Parmi les innovations, on examinera comment l'intelligence artificielle peut être utilisée de manière éthique et responsable pour tirer parti des données d'ISDE.

En 2022-2023 et dans les années à venir, l'un des principaux objectifs des efforts sera d'investir dans la gestion de l'information et les technologies de l'information (GI/TI) pour répondre à la nature, aux modèles et aux exigences du travail qui évoluent, en particulier après la COVID-19. Le Ministère procédera à une évaluation triennale de la planification des besoins d'ISDE dans le domaine numérique. Il pourra ainsi déterminer les investissements nécessaires dans la consommation de bande passante et les outils numériques pour répondre aux futurs besoins relatifs au travail. Le Ministère procédera à l'expansion de l'infrastructure secrète du gouvernement du Canada et des outils connexes (p. ex., vidéo à l'intention des hauts fonctionnaires) qui seront accessibles (selon les besoins) dans tous les bureaux d'ISDE. En outre, ISDE continuera d'améliorer sa posture en matière de cybersécurité en adoptant l'authentification multifacteur dans l'ensemble de ses systèmes informatiques et en améliorant les capacités de détection des cybermenaces et d'interventions grâce au développement des talents et à la modernisation des mécanismes de cyberdéfense.

En 2022-2023, ISDE poursuivra son initiative de migration des charges de travail, en modernisant ses applications et en les migrant vers le nuage ou vers un nouveau centre de données de Services partagés Canada (SPC). Cela permettra d'atténuer les risques associés au vieillissement des TI d'ISDE, tout en continuant de moderniser l'efficacité, l'accessibilité, la fiabilité et la sécurité des capacités numériques et des données du Ministère. L'objectif d'ISDE est de migrer 35 % de toutes les applications vers le nuage d'ici fin de 2022-2023.

La fonction de communication joue un rôle de plus en plus vital dans l'exécution du mandat d'ISDE pour les Canadiens. Depuis la pandémie, la nature des communications a changé; les enjeux sont plus complexes, la demande et les attentes sont plus importantes, les événements hybrides en personne ou virtuels sont plus nombreux et il est nécessaire de jouer un plus grand rôle horizontal. Afin d'être un partenaire de communication stratégique respecté et digne de confiance, ISDE prendra en 2022-2023 des mesures pour renforcer la collaboration à l'interne et à l'externe au sein du gouvernement du Canada et pour tirer parti des partenariats. Il évoluera également vers des activités plus proactives sur des questions et des dossiers clés.

ISDE continuera de renforcer sa structure de gouvernance en veillant à ce que ses priorités stratégiques soient examinées par les comités appropriés au bon moment. En particulier, de nouveaux organes de gouvernance ont été mis en place pour appuyer l'élaboration et le déploiement des priorités du gouvernement du Canada et d'ISDE liées à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'au retour en milieu de travail et à l'avenir du travail. Des efforts continus au cours de la prochaine année seront déployés pour s'assurer qu'il y a harmonisation et responsabilisation entre tous les niveaux de gouvernance ministérielle afin d'éclairer la prise de décisions et de concrétiser les priorités ministérielles tout en veillant à ce que des approches horizontales à l'échelle du Ministère soient adoptées.

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
182 292 791 \$	182 292 791 \$	174 149 797 \$	173 435 717 \$

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour fournir ses services internes au cours de l'exercice 2022-2023 et des deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
1 672	1 657	1 652

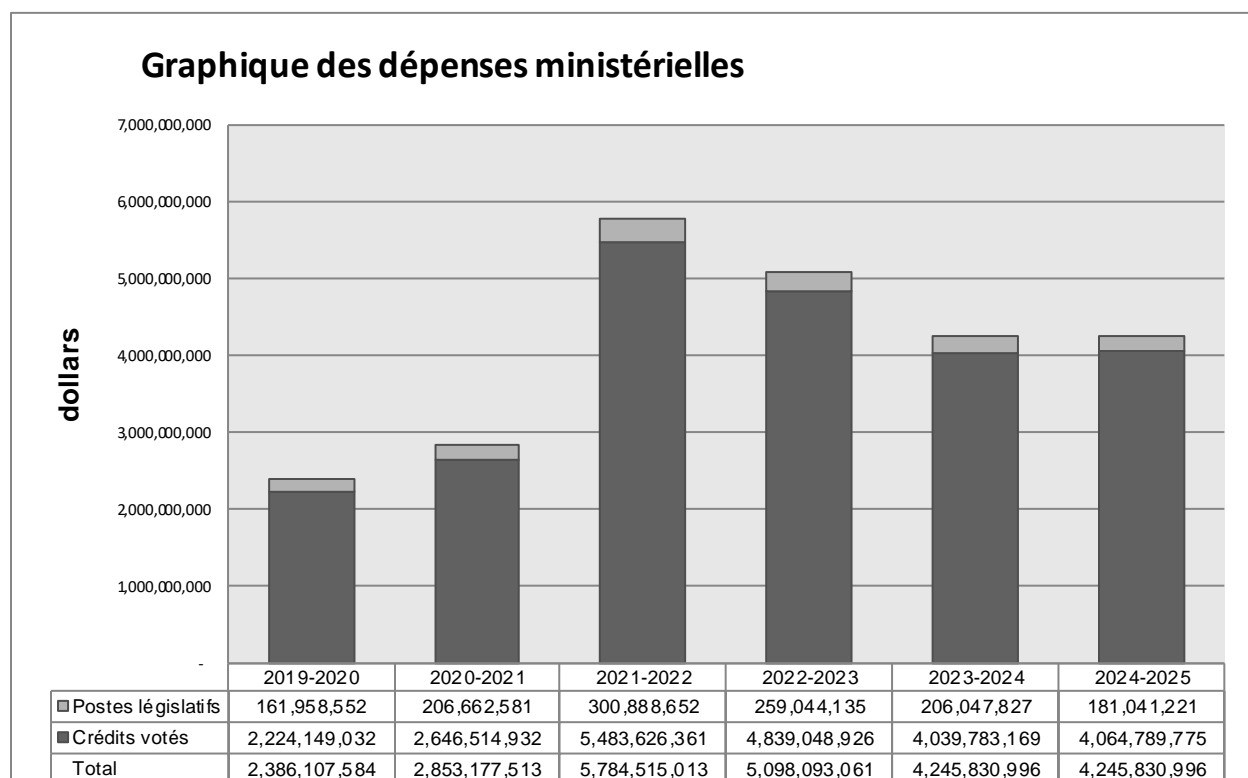
Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2022-2023 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les dépenses pour chaque responsabilité essentielle d'ISDE et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2019-2020	Dépenses réelles 2020-2021	Prévisions des dépenses 2021-2022	Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
Entreprises, investissement et croissance (Note 1)	1 287 562 884 \$	1 750 970 521 \$	2 054 848 073 \$	3 099 017 667 \$	3 099 017 667 \$	2 97 919 391 \$	2 642 058 473 \$
Personnes, compétences et collectivités (Note 2)	212 440 699 \$	332 246 770 \$	710 625 106 \$	1 387 077 047 \$	1 387 077 047 \$	972 377 203 \$	605 924 887 \$
Sciences, technologie, recherche et commercialisation (Note 3)	710 063 274 \$	579 415 137 \$	579 101 079 \$	1 116 127 508 \$	1 116 127 508 \$	980 646 670 \$	824 411 919 \$
Total partiel	2 210 066 857 \$	2 662 632 427 \$	3 344 574 258 \$	5 602 222 222 \$	5 602 222 222 \$	4 923 943 264 \$	4 072 395 279 \$
Services internes (Note 4)	176 040 727 \$	190 545 086 \$	209 296 689 \$	182 292 791 \$	182 292 791 \$	174 149 797 \$	173 435 717 \$
Total	2 386 107 584 \$	2 853 177 513 \$	3 553 870 947 \$	5 784 515 013 \$	5 784 515 013 \$	5 098 093 061 \$	4 245 830 996 \$

Note 1 : L'écart entre les résultats des années précédentes et les dépenses prévues est attribuable au nouveau financement annoncé dans le budget de 2021 pour la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, ainsi que pour la Stratégie nationale quantique pour l'Initiative des Supergrappes d'innovation. Il est en outre lié au financement reçu pour le Fonds d'aide au tourisme, le programme CodeCan 3.0, Mitacs Inc., le programme Compétences numériques pour les jeunes, le Programme de stages d'Ordinateurs pour les écoles, l'Initiative de renforcement des compétences pour l'industrie, Solutions innovatrices Canada et l'initiative Accélérateur Net Zéro. De plus, dans le cadre du budget de 2021, du financement permanent servira à améliorer l'application de la loi et la promotion de la concurrence dans l'économie numérique.

Les diminutions dans les années à venir peuvent s'expliquer par l'écart dans les profils de financement pour Solutions innovatrices Canada, la nouvelle génération de technologie sans fil (5G) et les Supergrappes d'innovation. Par ailleurs, certains programmes comme CodeCan 3.0 et Parlons sciences devraient se terminer en 2023-2024.

Note 2 : L'écart prévu entre les résultats des années précédentes et les dépenses prévues est lié au financement annoncé dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2020 pour le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires : le Fonds de prêts et le Programme pour une économie diversifiée et inclusive. De plus, le budget de 2021 prévoyait du financement pour la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, le Programme canadien d'adoption du numérique – Développer vos activités commerciales en ligne, le Programme de développement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat, ainsi que le financement reçu pour le Fonds pour la large bande universelle.

Les diminutions dans les années à venir peuvent s'expliquer par l'élimination progressive du programme Brancher pour innover, dont le financement devrait prendre fin en 2022-2023, et l'écart dans les profils de financement des divers programmes de contributions, comme le FLBU

Note 3 : L'écart entre les résultats des années précédentes et les dépenses prévues est lié au financement annoncé dans le budget de 2021, principalement pour la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle pour l'Institut canadien de recherches avancées, les instituts nationaux d'intelligence artificielle et la capacité de calcul spécialisée en intelligence artificielle. De plus, le budget de 2021 prévoyait un nouveau financement dans le cadre de la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie pour la Fondation canadienne pour l'innovation, le Réseau de cellules souches et adMare BioInnovations.

Les diminutions dans les années à venir peuvent s'expliquer par l'élimination progressive de plusieurs programmes comme la Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique, CANARIE Inc., l'Institut Périmètre pour la physique théorique et l'Institut d'informatique quantique.

Sommaire des dépenses budgétaires brutes et nettes prévues pour 2022-2023 (en dollars)

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes prévues pour 2022-2023.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses brutes prévues 2022-2023	Recettes prévues affectées aux dépenses 2022-2023	Dépenses nettes prévues 2022-2023
Entreprises, investissement et croissance	3 367 267 404 \$	268 249 737 \$	3 099 017 667 \$
Personnes, compétences et collectivités	1 387 077 047 \$	-	1 387 077 047 \$
Sciences, technologie, recherche et commercialisation	1 116 127 508 \$	-	1 116 127 508 \$
Total partiel	5 870 471 959 \$	268 249 737 \$	5 602 222 222 \$
Services internes	212 370 791 \$	30 078 000 \$	182 292 791 \$
Total	6 082 842 750 \$	298 327 737 \$	5 784 515 013 \$

Les dépenses budgétaires brutes prévues pour 2022-2023 d'ISDE s'élèvent à 6,1 milliards de dollars, ce qui comprend 298 millions de dollars de recettes nettes en vertu d'un crédit, représentant ainsi des dépenses nettes totales prévues de 5,8 milliards de dollars.

Les autorisations de recettes nettes en vertu d'un crédit d'ISDE sont celles visées à l'alinéa 29.1(2)a) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (c.-à-d. les recettes perçues par le ministère au cours d'un exercice financier dans le cadre de la conduite de ses activités, que le ministère est autorisé à dépenser pour compenser les dépenses engagées au cours de cet exercice) provenant des sources suivantes :

- a) la prestation de services de soutien à l’interne en vertu de l’article 29.2 de cette loi et la prestation de services de soutien à l’interne;
- b) les activités et les opérations liées à la recherche en communications;
- c) les services et les procédures d’insolvabilité en vertu de la *Loi sur la faillite et l’insolvabilité*;
- d) les activités et les activités exercées en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, de la *Loi sur les chambres de commerce*, de la *Loi canadienne sur les coopératives* et de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*;
- e) les services et les processus réglementaires pour les fusions et les questions liées aux fusions, y compris les avis préalables à la fusion, les certificats de décision préalable et les opinions écrites, en vertu de la *Loi sur la concurrence*.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle d’ISDE et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Prévisions d’équivalents temps plein 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025
Entreprises, investissement et croissance (Note 1)	3 528	3 594	3 764	4 039	4 042	4 028
Personnes, compétences et collectivités (Note 2)	80	101	161	193	159	132
Sciences, technologie, recherche et commercialisation (Note 3)	86	86	99	104	104	95
Total partiel	3 781	4 024	4 336	4 039	4 042	4 028
Services internes	1 572	1 554	1 674	1 672	1 657	1 652
Total	5 266	5 336	5 698	6 008	5 962	5 907

Note 1 : L’écart des ETP entre les années précédentes et les années futures est lié à la mise en œuvre de l’initiative Accélérateur net zéro, du Programme canadien d’adoption du numérique – Améliorez les technologies de votre entreprise et de la Stratégie pancanadienne en matière d’intelligence artificielle, du Carrefour de la croissance propre, de la Stratégie relative aux données sur les technologies propres et de l’initiative Optique des changements

climatiques, de la mise en œuvre de la modernisation de l'application de la *Loi sur la concurrence*, de l'Initiative de renforcement des compétences pour l'industrie et des véhicules à émission zéro.

Note 2 : L'écart des ETP entre les années précédentes et les années futures est lié à la mise en œuvre du Fonds pour la large bande universelle.

Note 3 : L'écart des ETP entre les années précédentes et les années futures est lié à la mise en œuvre de la Stratégie quantique nationale, qui devrait prendre fin en 2023-2024.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits d'ISDE sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2022-2023](#)^{lxxii}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations d'ISDE de 2021 2022 à 2022 2023.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectifs plus détaillés et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de ISDE](#).^{lxxiii}

État des résultats condensés prospectifs pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2021-2022	Résultats prévus 2022-2023	Écart (résultats prévus 2022-2023 moins prévisions des résultats 2021-2022)
Total des dépenses	3 718 194 932 \$	5 907 675 654 \$	2 189 480 722 \$
Total des revenus	251 513 358 \$	270 230 737 \$	18 717 379 \$
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 466 681 574 \$	5 637 444 917 \$	2 170 763 343 \$

Note : Le 12 août 2021, en vertu des décrets 2021-0839/0849, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) est devenue un organisme indépendant. Par conséquent, les dépenses prévues attribuées à FedNor à partir de la date d'entrée en vigueur ne font pas partie de cet état des résultats prospectif.

L'augmentation prévue des dépenses totales d'une année à l'autre est principalement attribuable à l'augmentation des paiements de transfert, en particulier pour le Fonds pour la large bande universelle, le Fonds stratégique pour l'innovation, le Programme canadien d'adoption du numérique, la Fondation canadienne pour l'innovation et la Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique.

Le total des revenus (nets de ceux gagnés au nom du gouvernement) devrait augmenter d'une année à l'autre, car le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada prévoit toucher des revenus plus élevés en raison des nouveaux frais de brevet, du nombre accru de demandes d'examen ainsi que des volumes plus élevés d'autres frais et dépôts.

Renseignements ministériels

Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député

Ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement

L'honorable Mary Ng, C.P., députée

Ministre du Tourisme et ministre associé des Finances

L'honorable Randy Boissonnault, C.P., député

Ministre du Développement économique rural

L'honorable Gudie Hutchings, C.P., députée

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Des renseignements sur la raison d'être, le mandat et le rôle d'ISDE se trouvent dans le [site Web d'ISDE](#).^{lxxiv}

Des renseignements sur les engagements de la lettre de mandat d'ISDE se trouvent dans les [lettres de mandat des ministres](#).^{lxxv}

Contexte opérationnel

Au cours de l'année précédente, le Canada a réalisé des progrès considérables pour surmonter les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, en grande partie grâce à l'action du gouvernement visant à fournir des mesures d'aide immédiate, telles que des apports de liquidité et des programmes de relance économique. À l'automne 2021, les niveaux d'emploi étaient presque les mêmes que ceux d'avant la COVID-19, et le PIB du Canada est en voie de revenir, au début de 2022, au même niveau qu'avant la pandémie. Il convient de noter que certains secteurs et groupes éprouvent encore des difficultés.

Au cours de l'année 2022-2023, ISDE continuera de travailler pour remplir son mandat d'améliorer les conditions d'investissement, de soutenir la science, d'aider les petites et moyennes entreprises à croître, de renforcer les capacités en matière de technologies et de processus propres et durables, d'accroître la part du Canada dans le commerce mondial, de promouvoir le tourisme et de bâtir un marché efficace, équitable et concurrentiel.

Compte tenu des pressions et du contexte changeant créés par la pandémie de COVID-19, le moment est plus opportun que jamais de miser sur les mécanismes appropriés pour soutenir à la fois l'industrie et la main-d'œuvre canadienne dans le cadre d'une reprise incertaine, où de nombreux changements transformateurs, tels que le travail à distance et les chaînes d'approvisionnement perturbatrices, peuvent perdurer. Il est nécessaire de mettre davantage

l'accent sur les possibilités de croissance et les investissements du Canada dans les principaux domaines de la force canadienne pour façonner la voie à suivre.

Une approche industrielle renouvelée pour soutenir la transformation sectorielle et la croissance économique tout en réalisant des ambitions plus larges, c'est-à-dire une industrie plus verte, plus inclusive, plus axée sur la technologie et plus résiliente, est la voie qui mènera à de bons emplois durables et à la réussite économique en cette période incertaine.

L'exploitation du pouvoir de transformation du numérique et des données représentera un domaine d'action déterminant et un moyen d'obtenir des avantages concurrentiels dans tous les secteurs qui composent traditionnellement l'économie canadienne. De l'adoption numérique à la refonte complète des chaînes d'approvisionnement grâce à l'automatisation, tous les secteurs devront s'adapter aux diverses façons dont le numérique et les données changent les activités des entreprises. La détermination du bon équilibre entre des instruments agiles et réactifs pour cerner les besoins de l'industrie et répondre à ces besoins au sein de la main-d'œuvre canadienne sera une priorité à long terme pour le Ministère.

Les travaux se poursuivront tout au long de 2022-2023 pour faire progresser et mettre en œuvre les initiatives du budget de 2021 dans le cadre du plan stratégique du gouvernement pour la croissance économique à long terme du Canada, qui prévoyait du nouveau financement totalisant plus de 20 milliards de dollars pour ISDE et son portefeuille. Du financement important a été consenti pour des programmes existants tels que le FSI, dont l'Accélérateur net zéro, en plus d'initiatives renouvelées, telles que CodeCan, le Carrefour de la croissance propre, la Stratégie relative aux données sur les technologies propres et l'apprentissage intégré au travail (Mitacs).

De nouvelles initiatives ont également été incluses pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain, y compris des stratégies canadiennes axées sur les technologies de pointe (p. ex., intelligence artificielle, quantique, génomique), des initiatives axées sur le perfectionnement des compétences et le redéploiement des talents pour répondre aux besoins de l'industrie, la libération du potentiel économique de la propriété intellectuelle et des approches pour traiter des enjeux liés aux données, et la supervision de nouveaux règlements pour les grandes entreprises numériques.

Renforcer la résilience et stimuler la croissance de l'économie canadienne dans le cadre de la reprise post-COVID reposent sur des investissements stratégiques et prioritaires pour relever les défis liés aux changements climatiques et à la chaîne d'approvisionnement, pour soutenir davantage l'innovation, la recherche et la commercialisation, et pour faire des progrès en matière de lutte contre les inégalités, de représentation et d'inclusion. ISDE travaillera également avec l'industrie et d'autres partenaires pour tirer parti de ces investissements afin de s'assurer que le Canada est bien positionné en cette période charnière pour mettre un terme à la lutte contre la

COVID-19 et tirer profit de la transformation industrielle dans le but de parvenir à un avenir économique résilient, inclusif, et à faibles émissions de carbone pour le Canada et les Canadiens.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés d'ISDE pour 2022-2023 sont illustrés ci-dessous.



Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2021-2022

Structure	2022-2023	2021-2022	Changement	Justification du changement
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	Entreprises, investissement et croissance	Entreprises, investissement et croissance	Aucun changement	
PROGRAMME	Innovation des entreprises	Innovation des entreprises	Aucun changement	
PROGRAMME	Soutien des petites entreprises	Soutien des petites entreprises	Aucun changement	
PROGRAMME	Résultats économiques attribuables à l'approvisionnement	Résultats économiques attribuables à l'approvisionnement	Aucun changement	
PROGRAMME	Service numérique	Service numérique	Aucun changement	
PROGRAMME	Spectre et télécommunications	Spectre et télécommunications	Aucun changement	
PROGRAMME	Technologie propre et croissance propre	Technologie propre et croissance propre	Aucun changement	
PROGRAMME	Tourisme	Tourisme	Aucun changement	

	PROGRAMME	Développement des talents	Développement des talents	Aucun changement	
	PROGRAMME	Propriété intellectuelle	Propriété intellectuelle	Aucun changement	
	PROGRAMME	Mise en œuvre et promotion de la Loi sur la concurrence	Mise en œuvre et promotion de la Loi sur la concurrence	Aucun changement	
	PROGRAMME	Protection et promotion du marché	Protection et promotion du marché	Aucun changement	
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE		Personnes, compétences et collectivités	Personnes, compétences et collectivités	Aucun changement	
	PROGRAMME	Soutien aux entrepreneurs sous-représentés	Soutien aux entrepreneurs sous-représentés	Aucun changement	
	PROGRAMME	Comblar les fractures numériques	Comblar les fractures numériques	Aucun changement	
	PROGRAMME	Non Applicable	Développement économique dans le Nord de l'Ontario	Programme achevé	FedNor est devenu un organisme distinct. Le programme a été retiré du répertoire d'ISDE.
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE		Science, technologie, recherche et commercialisation	Science, technologie, recherche et commercialisation	Aucun changement	
	PROGRAMME	Science et recherche	Science et recherche	Aucun changement	

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes d'ISDE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{lxxvi}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web d'ISDE](#).^{lxxvii}

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable/Rapport sur les achats écologiques
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes Plus;
- ▶ Financement pluriannuel initial
- ▶ Programme à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel d’ISDE ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{lxxviii} Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les ACS Plus.

Coordonnées de l’organisation

Adresse postale

Secteur de la gestion intégrée
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
235, rue Queen
2e étage, tour Est
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Numéro de télécopieur : 613-954-2340

Adresse de courriel : ic.info-info.ic@ised-isde.gc.ca

Site Web : <https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/accueil>^{lxxix}

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui permet de mettre en place des initiatives adaptées et inclusives et à comprendre comment les facteurs tels que le sexe, la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, les conditions socio-économiques, la géographie, la culture et l'invalidité peuvent avoir une incidence sur les expériences, et les résultats ainsi que l'accès aux programmes gouvernementaux et l'expérience de ceux-ci.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités explorant, mettant à l'essai et comparant les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décision et d'améliorer les résultats pour les Canadiens. L'expérimentation est liée à l'innovation, mais est distincte de celle-ci. L'innovation représente l'essai de quelque chose de nouveau, alors que l'expérimentation suppose une comparaison rigoureuse de résultats. Par exemple, le lancement d'une nouvelle application mobile pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation, mais l'essai systématique de la nouvelle application et la comparaison de celle-ci par rapport à un site Web existant ou à d'autres outils pour voir lequel permet de joindre le plus de personnes est une expérimentation.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2022–2023, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2021 : **bâtir un présent et un avenir plus sains; faire croître la croissance d'une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.**

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- ⁱ Outil de recherche d'aide aux entreprises, https://innovation.ised-isde.canada.ca/s/?language=fr_CA
- ⁱⁱ Service de croissance accélérée, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/117.nsf/fra/accueil>
- ⁱⁱⁱ Industries numériques, [https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/vwapj/ISED_C_IndustriesNumeriques.pdf/\\$file/ISED_C_IndustriesNumeriques.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/vwapj/ISED_C_IndustriesNumeriques.pdf/$file/ISED_C_IndustriesNumeriques.pdf)
- ^{iv} PerLE, <https://www.bizpal.ca/fr/>
- ^v Programme de financement des petites entreprises du Canada, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/csbfp-pfpec.nsf/fra/accueil>
- ^{vi} Initiative de catalyse du capital de risque, https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03052.html
- ^{vii} Stratégie en matière de propriété intellectuelle, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/108.nsf/fra/accueil>
- ^{viii} ExplorePI, <https://ised-isde.canada.ca/ipm-mcpi/?lang=fr>
- ^{ix} Accélérateurs et incubateurs d'entreprises, https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03045.html
- ^x Fonds stratégique pour l'innovation, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/125.nsf/fra/accueil>
- ^{xi} Initiative des Supergrappes d'innovation, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/093.nsf/fra/accueil>
- ^{xii} Feuille de route pour un béton net zéro, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07730.html>
- ^{xiii} Le gouvernement du Canada et les STIM, <https://ised-isde.canada.ca/site/optez-sciences/fr/gouvernement-canada-stim>
- ^{xiv} Perspectives du spectre de 2018 à 2022, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf11403.html>
- ^{xv} Centre de recherche sur les communications Canada, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/069.nsf/fra/accueil>
- ^{xvi} Conseil consultatif canadien de la radio, <https://www.rbc-ccc.ca/fr/accueil/>
- ^{xvii} Conférence mondiale des radiocommunications 2023 <https://www.itu.int/net/events/eventdetails.asp?lang=en&eventid=18465&dupd=44370.4059268133>
- ^{xviii} Union internationale des télécommunications, <https://www.itu.int/en/Pages/default.aspx>
- ^{xix} Programme canadien d'adoption du numérique, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/152.nsf/fra/accueil>
- ^{xx} Banque de développement du Canada, https://www.bdc.ca/fr?gclid=CjwKCAiAlfQOBhAeEiwAYi43Fw8lddJ-BbZcA0S6EuRlmG8PFqf8REL7Y7BvgX_ZdHPuyzS5figfX7xoC-H8QAvD_BwE&gclid=aw.ds
- ^{xxi} Gouvernement numérique, <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique.html>
- ^{xxii} CodeCan, <https://ised-isde.canada.ca/site/codecan/fr>
- ^{xxiii} Programme Compétences numériques pour les jeunes, <https://ised-isde.canada.ca/site/programme-competences-numeriques-jeunes/fr>
- ^{xxiv} Programme de stages Ordinateurs pour les écoles, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/cfs-ope.nsf/fra/00142.html>
- ^{xxv} Retombées industrielles et technologiques, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/accueil>
- ^{xxvi} Stratégie nationale de construction navale, <https://ised-isde.canada.ca/site/construction-navale-maritime-industrielle/fr/strategie-nationale-construction-navale-sncn>
- ^{xxvii} Capacités industrielles clés, https://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/h_00175.html
- ^{xxviii} Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/134.nsf/fra/00003.html>
- ^{xxix} Subvention du programme sur la propriété intellectuelle autochtone, https://www.ic.gc.ca/eic/site/108.nsf/fra/h_00010.html
- ^{xxx} Étude de marché sur les services de santé numériques, <https://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/04555.html>
- ^{xxxi} Accord de libre-échange canadien, <https://www.cfta-alec.ca/secretariat-du-commerce-interieur/?lang=fr>
- ^{xxxii} Stratégie de développement économique rural, <https://www.infrastructure.gc.ca/rural/cenred-fra.html>
- ^{xxxiii} Un environnement sain et une économie saine, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/environnement-sain-economie-saine.html>
- ^{xxxiv} Technologies du développement durable Canada, <https://www.sdte.ca/fr/>
- ^{xxxv} Fonds d'amorçage de Technologies du développement durable Canada, <https://www.sdte.ca/fr/fonds-damorçage/>
- ^{xxxvi} Carrefour de la croissance propre, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/099.nsf/fra/accueil>
- ^{xxxvii} Stratégie relative aux données sur les technologies propres, https://www.ic.gc.ca/eic/site/099.nsf/fra/h_00019.html
- ^{xxxviii} Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, <https://sdgs.un.org/fr/2030agenda>

- ^{xxxix} Objectifs de développement durable des Nations Unies, <https://sdgs.un.org/fr/goals>
- ^{xl} Fonds pour la large bande universelle, https://www.ic.gc.ca/eic/site/139.nsf/fra/h_00006.html
- ^{xli} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xlii} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xliii} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xliv} Soutien aux entrepreneurs sous-représentés, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#infographic/program/ISC-BNN02/intro>
- ^{xlv} Futurpreneur Canada, <https://www.futurpreneur.ca/fr/>
- ^{xlvi} Carrefour du savoir pour l'entrepreneuriat des communautés noires, <https://ised-isde.canada.ca/site/programme-entrepreneuriat-communautes-noires/fr/carrefour-savoir-pour-lentrepreneuriat-communautes-noires>
- ^{xlvii} Brancher pour innover, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/119.nsf/fra/accueil>
- ^{xlviii} Familles branchées, <https://ised-isde.canada.ca/site/familles-branches/fr>
- ^{xlix} Ordinateurs pour les écoles et plus, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/cfs-ope.nsf/fra/accueil>
- ^l Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, <https://wekh.ca/?lang=fr>
- ^{li} Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2941
- ^{lii} Enquête canadienne sur les conditions d'affaires, <https://www.statcan.gc.ca/en/survey/business/5318>
- ^{liii} Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, <https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV.pl?Function=getSurvey&SDDS=2941>
- ^{liv} Enquête canadienne sur la situation des entreprises, <https://www.statcan.gc.ca/fr/enquete/entreprise/5318>
- ^{lv} Enquête canadienne sur la situation des entreprises, <https://www.statcan.gc.ca/fr/enquete/entreprise/5318>
- ^{lvi} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{lvii} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{lviii} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{lix} Fonds stratégique des sciences, https://www.ic.gc.ca/eic/site/155.nsf/fra/h_00000.html
- ^{lx} Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'innovation (CANARIE), <https://www.canarie.ca/fr/>
- ^{lxi} Réseau national de la recherche et de l'éducation du Canada de CANARIE, <https://www.canarie.ca/fr/rnre/>
- ^{lxii} Accélérateur technologique pour l'innovation et la recherche, <https://canadasmallbusiness.ca/listing/digital-accelerator-innovation-research-dair/>
- ^{lxiii} Stratégie quantique nationale, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/154.nsf/fra/accueil>
- ^{lxiv} Infrastructure de recherche numérique, <https://ised-isde.canada.ca/site/infrastructure-recherche-numerique/fr>
- ^{lxv} Alliance de recherche numérique du Canada, <https://alliancecan.ca/fr/dernier/d%C3%A9voilement-de-la-alliance-de-recherche-num%C3%A9rique-du-canada>
- ^{lxvi} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{lxvii} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{lxviii} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{lxix} 26^e Rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/organisation/greffier/publications/26-rapport-annuel.html>
- ^{lxx} Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/organisation/greffier/appele-action-faveur-lutte-contre-racisme-equite-inclusion-fonction-publique-federale/lettres-mise-en-oeuvre/3/innovation-sciences-developpement-economique-canada.html>
- ^{lxxi} Le Bureau de l'ombudsman de la santé mentale et du mieux-être des employés, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/113.nsf/fra/07667.html>
- ^{lxxii} Budget principal des dépenses 2022-2023, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- ^{lxxiii} XXX, insert when available.
- ^{lxxiv} Innovation, Sciences et Développement économique Canada, https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_00018.html
- ^{lxxv} Lettres de mandat, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- ^{lxxvi} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{lxxvii} XXX, insert note when available.
- ^{lxxviii} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>
- ^{lxxix} Innovation, Sciences et Développement économique Canada, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/accueil>